



Retombées économiques de l'agriculture pour le Québec et ses régions

Rapport final

**Préparé pour :
L'Union des producteurs agricoles
(UPA)**

5 novembre 2009

Experts en économie de l'environnement et des ressources naturelles

Équipe

Rédaction, recherche et analyse	Maria Olar Louis-Samuel Jacques Jean Nolet Marcel LeBreton, EcoTech Consultants
Supervision scientifique et analyse	Maurice Doyon, Professeur, Université Laval
Relecture	Alexandra Pilarski

Abréviations

AAC = Agriculture et Agroalimentaire Canada

ASRA = Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles

CECPA = Centre d'études sur les coûts de production en agriculture

CPTAQ = Commission de protection du territoire agricole

ETC = Équivalents temps-plein ou personnes-année

ISQ = Institut de la statistique du Québec

M\$ = Millions de \$

MAPAQ = Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec

MAMROT = Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

MRC = Municipalité régionale de comté

PIB = Produit intérieur brut

PMC = Propension moyenne à consommer

Faits saillants

- En 2007, l'industrie bioalimentaire, qui inclut la distribution et la restauration, a contribué à l'économie du Québec à hauteur de 6 % du produit intérieur brut (PIB) avec 18,9 milliards de dollars de valeur ajoutée.
- En 2007, les activités de production et de transformation des produits agricoles ont généré 174 000 emplois directs, indirects et induits à l'échelle du Québec. La création de richesse provenant de ces secteurs (PIB) était de 13 milliards de dollars et les revenus directs de taxation pour le gouvernement du Québec s'élevaient à 2,2 milliards \$, alors que 1,7 milliards \$ s'ajoute pour le gouvernement fédéral et les municipalités.
- Près de 70 % des recettes monétaires des producteurs québécois proviennent de la vente aux transformateurs québécois. Dans les autres provinces, ce pourcentage est de 27 %.
- Parmi l'ensemble des activités du secteur primaire, les investissements en agriculture figurent parmi ceux qui engendrent le plus de retombées économiques.
- L'industrie bioalimentaire est particulièrement importante en régions. Elle contribue à 12-13 % du PIB régional de Gaspésie-Île-de-la-Madeleine, du Centre-du-Québec et de la Chaudière-Appalaches et à 17-28 % des emplois de ces régions.
- L'impact économique des productions agricoles non-dominantes (bœuf, agneau, petites céréales) est aussi important pour l'Abitibi-Témiscamingue et pour le Bas-Saint-Laurent que le Port de Montréal pour la région du grand Montréal.
- En termes d'importance pour la région, un emploi créé au Bas-Saint-Laurent est équivalent à la création de 22 emplois à Montréal et un emploi créé en Abitibi-Témiscamingue correspond à 30 emplois à Montréal.
- L'étude de cas montre que le village Saint-Isidore-de-Clifton (en Estrie) est présentement au point de rupture. L'activité économique ainsi que le tissu social du village pourraient se dégrader rapidement suite à un choc économique occasionné par une baisse du soutien à l'agriculture.
- Le Québec compte plus de 600 villages dans les régions fortement agricoles du Québec. Par conséquent, une réduction du soutien de l'état à l'agriculture est susceptible d'affecter plusieurs villages au Québec.

Sommaire exécutif

Dans un contexte où le gouvernement, à la fois, tient un discours visant l'occupation dynamique des territoires, envisage une refonte des programmes de soutien à l'agriculture et travaille à la définition d'une nouvelle politique agricole, il semble opportun de mieux caractériser la dynamique économique de l'industrie bioalimentaire québécoise à l'échelle de la province, de la région et du village. En effet, suite à la Commission parlementaire sur l'avenir de l'agriculture québécoise, à la publication du rapport Pronovost et à la publication du rapport Saint-Pierre, une large réflexion est en cours sur la forme et l'ampleur du soutien à l'agriculture québécoise. Certaines des solutions identifiées pourraient avoir pour conséquence la réduction, de façon importante, du soutien à certaines productions dites non-dominantes, telles les productions bovines et ovines. Or, l'importance économique de ces productions est peu documentée, notamment à l'échelle de la région et du village.

C'est dans ce contexte que l'UPA a mandaté ÉcoRessources Consultants pour mesurer et qualifier les retombées économiques de l'agriculture sur l'économie québécoise, en se concentrant particulièrement sur les productions non-dominantes.

Notre étude indique qu'au Québec, l'industrie bioalimentaire, comprenant les six secteurs suivants : agriculture, pêches commerciales, transformation des aliments, boisson et tabac, commerce de gros de ces produits, commerce de détail alimentaire ainsi que la restauration, a contribué à l'économie du Québec à hauteur de 6 % du produit intérieur brut (PIB) en 2007, avec 18,9 milliards de dollars de valeur ajoutée. De ce total, 16 % provenaient de l'agriculture et les pêches et 31 % de la transformation des aliments.

Les activités de production et de transformation des produits agricoles ont des répercussions importantes sur l'économie du Québec. En 2007, elles généraient un total de 174 285 emplois directs, indirects et induits à l'échelle du Québec. La création de richesse directe, indirecte et induite, provenant de ces secteurs (PIB), était de 13 milliards de dollars.

Par ailleurs, la production et la transformation agricoles génèrent 3,9 milliards de dollars de revenus de taxation et de parafiscalité¹, dont 2,8 milliards sont attribués au secteur de la transformation et le reste, 1,1 milliard au secteur de la production. Si on déduit les subventions dont cette industrie bénéficie (0,9 milliard de dollars) on arrive à une contribution nette de ces secteurs vers les coffres publics de presque 3 milliards de dollars. Le gouvernement du Québec est le plus important bénéficiaire de ces revenus (2,2 milliards de dollars), suivi par le gouvernement fédéral (1,4 milliard de dollars) et les municipalités (319 millions de dollars).

¹ La parafiscalité représente l'ensemble de prélèvements obligatoires affectés au financement de dépenses spécifiques. Les cotisations sociales représentent un bon exemple : elles financent directement la protection sociale (Dictionnaire de sciences économiques et sociales, Debeul *et al.*).

Pour l'ensemble de l'économie québécoise, la production et la transformation agricoles ne sont pas négligeables lorsque mis en perspective, même si ces secteurs représentent 3% ou moins du PIB et des emplois directs. Ainsi, seulement au niveau des emplois directs, le secteur de la production et de la transformation agroalimentaire surpasse l'industrie forestière, ainsi que celle des mines et de l'aérospatial.

Il est en outre intéressant d'analyser l'impact de chocs comparatifs dans différents secteurs d'activités économiques pour voir où se situe le secteur agroalimentaire par rapport aux autres secteurs de l'économie. À cet égard, il semble que l'agriculture génère plus d'emplois pour le même montant investi que l'industrie de la construction, l'industrie forestière, les finances ou les assurances. Par exemple, pour un investissement de 100 millions de dollars (M\$), le secteur agricole crée 1 042,3 emplois exprimés en personnes-année, tandis que l'industrie de la construction en crée 845,7; l'industrie forestière 870,6 et les finances et les assurances 591,7.

L'analyse des données permet de constater qu'en général, au Québec, le secteur des services produit plus d'emplois et de valeur ajoutée que le secteur primaire. Toutefois, parmi l'ensemble des activités du secteur primaire, les investissements en agriculture figurent parmi ceux qui engendrent le plus de retombées économiques.

Par ailleurs, la contribution de l'industrie bioalimentaire à l'activité économique des régions varie de façon importante. Dans plusieurs régions telles que la Gaspésie-Île-de-la-Madeleine, le Centre-du-Québec ou Chaudière-Appalaches, l'industrie bioalimentaire contribue à des niveaux aussi élevés que 12-13 % au PIB régional. Plusieurs autres régions sont aussi au-dessus de la moyenne, avec des contributions allant de 7 à 10 % : la Montérégie, les Laurentides, la Lanaudière, l'Estrie et le Bas-Saint-Laurent. Les régions les moins dépendantes du secteur bioalimentaire en termes de PIB sont Québec, Montréal, l'Outaouais, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (entre 4 et 5 %).

Les productions sous gestion de l'offre ainsi que la production porcine, celle du maïs et du soya occupent une importante part de l'agriculture québécoise. Par conséquent, la part des autres productions dites non-dominantes telles la production bovine et ovine, peut sembler marginale, notamment à l'échelle du Québec. Toutefois, ces productions non-dominantes se concentrent en régions, d'où la question de l'importance régionale de ces productions agricoles à l'échelle régionale ou rurale.

L'analyse de l'impact économique des productions de bœuf et de petites céréales en Abitibi-Témiscamingue d'une part, d'agneau et de petites céréales dans le Bas-Saint-Laurent d'autre part, est, à cet égard, très révélatrice. On constate ainsi que les productions non-dominantes de l'Abitibi-Témiscamingue créent un total de 1 503 emplois au Québec d'une façon directe, indirecte ou induite et celles du Bas-Saint-Laurent en créent 1 300.

Les emplois créés à l'intérieur de chaque région par les productions non-dominantes retenues s'élèvent à 964 en Abitibi-Témiscamingue et à 892 au Bas-Saint-Laurent. En termes relatifs, ils représentent 1,41 % des emplois de l'Abitibi-Témiscamingue et

0,95 % des emplois du Bas-Saint-Laurent. Ces chiffres sont petits mais ils sont toutefois très significatifs lorsqu'on les compare avec les impacts régionaux relatif d'autres industries jugées importantes par la population québécoise et ses élus.

Ainsi, au chapitre des emplois, la production d'agneau et de petites céréales dans le Bas-Saint-Laurent est tout aussi importante pour la région que le Port de Montréal pour le grand Montréal, alors que la production de bœuf et de petites céréales en Abitibi-Témiscamingue surpasse l'importance de ce même port en termes relatifs. Plus précisément, tandis que le secteur de l'agneau et des petites céréales génèrent 0,86 % des emplois du Bas-Saint-Laurent, le Port de Montréal crée 0,89 % des emplois du grand Montréal. Dans le cas de l'Abitibi-Témiscamingue, la création d'emplois par les productions non-dominantes est encore plus importante : 1,44 % des emplois de la région sont créés, directement ou indirectement, par ces secteurs. Suivant cette logique de comparaison régionale, un emploi créé au Bas-Saint-Laurent est équivalent à 22 emplois à Montréal et un emploi en Abitibi-Témiscamingue correspond à 30 emplois à Montréal.

De plus, si on considère la moins grande variété des industries présentes en régions, on comprend que remplacer un emploi en régions est possiblement plus difficile qu'à Montréal. Il est probable qu'une personne qui perd son travail dans les régions non-métropolitaines en trouve plus difficilement un autre dans la même région, qu'une personne vivant dans le grand Montréal. Par conséquent, la création d'emplois en régions mériterait d'être davantage valorisée que dans les grandes villes.

Quant aux revenus de taxation, les productions non-dominantes du Bas-Saint-Laurent génèrent 24 M\$ pour le gouvernement du Québec, le gouvernement fédéral et les municipalités et celles de l'Abitibi-Témiscamingue 24,3 M\$. Si on déduit les subventions versées aux producteurs, les revenus nets du gouvernement du Québec associés à la présence des productions non-dominantes dans ces régions baissent respectivement à 12,5 M\$ et 5 M\$.

On constate donc que les retombées économiques du secteur agroalimentaire sont plus importantes au niveau régional. En effet, plus l'analyse est géographiquement désagrégée, plus l'impact de l'agroalimentaire apparaît important pour plusieurs régions de la province. Toutefois, comme les mesures de retombées économiques traditionnelles, telles le PIB et la fiscalité, ne donnent qu'un portrait partiel de l'importance d'une activité économique, des études de cas complètent notre analyse. Nos études de cas fournissent des éléments qualitatifs que les indicateurs quantitatifs peuvent difficilement relever. Deux villages du Québec ont été ciblés, soit un village en relative santé dans une région agricole qui peine (Saint-Gabriel-de-Rimouski dans la région du Bas-Saint-Laurent) et un village qui peine dans une région agricole prospère (Saint-Isidore-de-Clifton en Estrie).

Notre approche a consisté à rencontrer les acteurs des villages, soit le maire, le directeur d'école ou le commissaire, des propriétaires de commerces et des producteurs, principalement des productions visées par notre analyse. Notre objectif était, dans un premier temps, de déterminer l'importance des producteurs visés au

niveau économique et au niveau des services dans chacun des villages. Notre deuxième objectif était de qualifier l'impact d'un choc de revenu équivalent à une réduction de 30 %-50 % des paiements nets du programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA). Finalement, nous avons demandé aux intervenants quelles étaient leurs attentes quant aux impacts du choc de revenu précédemment discuté sur la vie économique et le tissu social du village, ces deux variables étant intimement liées. Le cas de Saint-Isidore-de-Clifton est éloquent, ce petit village situé dans une région agricole dynamique était autrefois prospère et dominé par la production laitière. Aujourd'hui, le portrait est toutefois différent.

Saint-Isidore-de-Clifton est situé à la frontière du New Hampshire, à 45 minutes de route de la ville de Sherbrooke, dans la municipalité régionale de comté (MRC) du Haut-Saint-François en Estrie. Selon le recensement de 2006, la municipalité compte près de 800 habitants.

Le village regroupe les entreprises et services suivants :

- Trois garages de mécanique;
- Un restaurant et une cantine (ouverte seulement les fins de semaines);
- Une coopérative offrant des intrants agricoles, des matériaux de construction et un poste à essence;
- Une caisse populaire;
- Deux maisons d'hébergement;
- Deux habitations à loyer modique;
- Une petite bibliothèque;
- Un dépanneur et poste à essence.

Jusqu'à tout récemment, deux scieries employaient plus de 50 personnes du village et des environs. Il s'agissait, de loin, des deux plus gros employeurs de la région immédiate. Les deux scieries ont toutefois cessé leurs activités et les périodes d'assurance-emploi des anciens salariés venaient tout juste d'arriver à échéance lors de notre visite en septembre 2009. Il y a quelques années, le magasin général a aussi fermé ses portes définitivement. Il regroupait entre autres les activités d'épicerie, de magasin à rayons et d'abattoir/boucherie.

Depuis la fermeture des scieries, l'agriculture est devenue le secteur qui emploie le plus de citoyens au village. À l'intérieur des limites du village, on compte les productions agricoles suivantes : 15 entreprises en production de bovins de boucherie (un finisseur d'environ 1 000 têtes, mais surtout des entreprises vache-veau, généralement d'anciennes entreprises de productions laitières ayant vendu leur quota; certaines comptent plus de 100 vaches en inventaire), trois en production laitière, une en productions maraichères et deux entreprises ovines. Plusieurs de ces entreprises – et d'autres – opèrent une érablière ou font des cultures commerciales, mais aucune n'est spécialisée dans l'une ou l'autre de ces productions. Les productions non-dominantes dominent donc le paysage agricole de Saint-Isidore.

Notre enquête nous a révélé à quel point les entreprises agricoles étaient centrales dans l'activité économique du village de Saint-Isidore-de-Clifton. Tout d'abord, la

plupart des entreprises agricoles sont des clients de la coopérative agricole du village pour leurs achats réguliers d'intrants agricoles, ainsi que lors de projets de rénovation ou d'agrandissement de bâtiments. Ensuite, ces entreprises agricoles reçoivent la visite, chaque semaine, de représentants de toutes sortes (savons, techniciens agricoles, livreurs, etc.), créant un achalandage pour les commerces du village.

Historiquement, dans cette région, les producteurs pouvaient s'appuyer sur la forêt pour passer à travers les cycles baissiers agricoles. Par exemple, lors de mauvaises années en agriculture (caractérisées par de faibles prix ou rendements, des maladies ou autres), les producteurs avaient l'habitude de vendre davantage de bois. Or, l'effondrement actuel du marché du bois augmente grandement leur vulnérabilité au contexte actuel de faible prix, notamment pour le bœuf.

Sur la base des témoignages recueillis auprès des différents intervenants rencontrés, il est estimé qu'environ sept producteurs sur les 17 entreprises de productions non-dominantes (15 bœufs et 2 agneaux) cesseraient leurs activités si un choc de revenu équivalent à une réduction des versements nets de l'ASRA de l'ordre de 30 % à 50 % dans les productions ovines, bovines et de petites céréales se produisait.

En discutant avec les commerçants et responsables de services publics de Saint-Isidore, la dynamique de l'impact de la fermeture de quelques entreprises agricoles est rapidement apparue. Les intervenants rencontrés un à un sont unanimes quant au scénario. Ces fermetures enclencheraient une réaction en chaîne néfaste qui pourrait mener, selon plusieurs, à une forte dégradation de l'activité économique et de la qualité de vie du village. Le terme employé par plusieurs étant la « *fermeture du village* ».

En effet, la coopérative est à la limite de la rentabilité et une diminution du volume de vente équivalente à la perte de sept entreprises forcerait sa fermeture. La diminution d'activité économique entraînerait alors la fermeture du dépanneur, possiblement celle d'un garage de réparation mécanique et du restaurant du village. Les conséquences de ces fermetures feraient diminuer les revenus fonciers de la municipalité qui devrait, à son tour, réduire ses services et le nombre d'employés. Il en résulte une perte importante de la qualité de vie, favorisant le départ de certains citoyens vers la ville et contribuant davantage au cycle de désertification économique et sociale du village.

Aujourd'hui, en septembre 2009, Saint-Isidore-de-Clifton est au point de rupture. En d'autres termes, le village possède peu de marge de manœuvre et l'activité économique ainsi que le tissu social du village pourraient se dégrader rapidement suite à un choc économique additionnel, même marginal. Le village ne repose essentiellement que sur deux moteurs économiques, soit la forêt et l'agriculture (surtout des élevages de bovins de boucherie, une production essentiellement non-dominante). En ce sens, Saint-Isidore est un bimoteur qui ne vole plus que sur un seul moteur étant donné les déboires du secteur forestier.

Le climat actuel y est d'ailleurs assez morose. Les producteurs ont vécu quelques années de mauvaises récoltes, les prix sont présentement mauvais et les coûts de production en hausse. Le village compte plusieurs chômeurs, alors que d'autres

résidents ont décidé de quitter le village. Les commerçants sont inquiets et ont subi les contrecoups des fermetures des scieries.

Ainsi, il est permis de croire qu'à l'échelle québécoise, le cas de Saint-Isidore-de-Clifton n'est pas unique. En effet, ce cas illustre qu'un village n'a pas à être en région ressource pour être menacé ou au point de rupture. Il est donc fort probable que plusieurs régions québécoises souffriraient si un choc de revenu frappait les productions non-dominantes. De plus, si on prend en compte le fait que plus de la moitié des villages du Québec se trouvent dans les régions fortement agricoles, la probabilité que ce phénomène se répète ailleurs au Québec est encore plus élevée².

Cette étude permet de relativiser l'importance de productions agricoles qui sur papier, avec des données agrégées, peuvent sembler insignifiantes au chapitre de leur importance économique. Cette étude ne vise pas à déterminer ou non le bien-fondé du soutien gouvernemental aux productions non-dominantes, mais elle indique clairement que ces mêmes productions ne peuvent être rejetées du revers de la main sans provoquer un choc économique régional majeur et la désertification économique et sociale de certains villages au Québec, et pas seulement en régions dites éloignées.

²Nous avons estimé à 892 le nombre de villages au Québec, le village étant défini comme toute municipalité non désignée comme « ville » selon la classification du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). Parmi ceux-ci, 583 se retrouvent dans des régions fortement agricoles (Bas-Saint-Laurent, Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, Estrie, Lanaudière et Montérégie). Pour réaliser ces estimations, nous avons utilisé le répertoire des municipalités du site internet du MAMROT : http://www.mamrot.gouv.qc.ca/repertoire_mun/repertoire/reptoi.asp

Table des matières

FAITS SAILLANTS	IV
SOMMAIRE EXÉCUTIF	V
1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ETUDE.....	1
2. RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE LA PRODUCTION ET DE LA TRANSFORMATION AGRICOLES POUR LE QUÉBEC.....	3
2.1 IMPORTANCE ÉCONOMIQUE DU BIOALIMENTAIRE AU QUÉBEC	3
2.2 RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE LA PRODUCTION ET DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES AU QUÉBEC	4
2.2.1 Méthodologie.....	4
2.2.2 Données.....	7
2.2.3 Retombées économiques.....	8
2.3 MISE EN CONTEXTE DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES	10
3. IMPORTANCE RÉGIONALE DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE	16
4. RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DES PRODUCTIONS NON-DOMINANTES DANS DEUX RÉGIONS.....	21
4.1 MÉTHODOLOGIE ET DONNÉES.....	21
4.2 RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DES PRODUCTIONS NON-DOMINANTES DU BAS-SAINT-LAURENT ET DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE.....	23
4.3 MISE EN CONTEXTE DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES	26
5. ÉTUDE DE CAS DE DEUX VILLAGES QUÉBÉCOIS	30
5.1 SAINT-ISIDORE-DE-CLIFTON	30
5.1.1 Portrait.....	30
5.1.2 Importance des productions non-dominantes dans le village.....	32
5.1.3 Impact d'un choc de revenu pour les productions non-dominantes	33
5.1.4 Impact sur le village.....	33
5.1.5 Conclusion.....	35
5.2 SAINT-GABRIEL-DE-RIMOUSKI	36
5.2.1 Portrait.....	36
5.2.2 Importance des productions non-dominantes au village	37
5.2.3 Impact d'un choc de revenu pour les productions non-dominantes	37
5.2.4 Impact pour le village	38
5.2.5 Conclusion.....	40
6. CONCLUSION GÉNÉRALE	41
BIBLIOGRAPHIE	43

Liste des tableaux

TABEAU 1 : VENTES ET EMPLOIS DIRECTS DANS LES SECTEURS DE LA PRODUCTION ET DE LA TRANSFORMATION AGRICOLES	8
TABEAU 2 : RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE LA PRODUCTION ET DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES AU QUÉBEC EN 2007	9
TABEAU 3 : REVENUS DE TAXATION ET DE PARAFISCALITÉ GÉNÉRÉS PAR LA PRODUCTION ET LA TRANSFORMATION AGRICOLES DU QUÉBEC EN 2007 (EN M\$) ..	10
TABEAU 4 : RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE PLUSIEURS INDUSTRIES DU QUÉBEC (SANS EFFETS INDUITS), EN 2007	12
TABEAU 5 : IMPACTS D'UN INVESTISSEMENT DE 100 M\$ DANS DIVERS SECTEURS DE L'ÉCONOMIE, SUR LE PIB, L'EMPLOI ET LES TAXES.....	14
TABEAU 6 : DÉPENSES, VENTES ET EMPLOIS DIRECTS DE LA PRODUCTION D'AGNEAUX AU BAS-SAINT-LAURENT EN 2007.....	22
TABEAU 7 : NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS PAR LES PRODUCTIONS NON-DOMINANTES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET DU BAS-SAINT-LAURENT EN 2007 (EN PERSONNES-ANNÉE).....	23
TABEAU 8 : PIB GÉNÉRÉ PAR LES PRODUCTIONS NON-DOMINANTES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET DU BAS-SAINT-LAURENT EN 2007 (EN M\$).....	24
TABEAU 9 : REVENUS DE TAXATION ET DE PARAFISCALITÉ GÉNÉRÉS PAR LES PRODUCTIONS NON-DOMINANTES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE EN 2007 (EN M\$) ..	25
TABEAU 10 : REVENUS DE TAXATION ET DE PARAFISCALITÉ GÉNÉRÉS PAR LES PRODUCTIONS NON-DOMINANTES DU BAS-SAINT-LAURENT EN 2007 (EN M\$)	26
TABEAU 11 : COMPARAISON DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ENGENDRÉES PAR LES PRODUCTIONS NON-DOMINANTES DU BAS-SAINT-LAURENT ET DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE AVEC LES RETOMBÉES DU PORT DE MONTRÉAL (EN 2007)	28
TABEAU 12 : IMPORTANCE RELATIVE DE LA CRÉATION D'EMPLOI ET DE RICHESSE DANS LES DEUX RÉGIONS ÉTUDIÉES PAR RAPPORT AU GRAND MONTRÉAL	29

Liste des figures

FIGURE 1 : CONTRIBUTION DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE RÉGIONALE POUR L'ANNÉE 2007	16
FIGURE 2 : CONTRIBUTION RÉGIONALE À L'AGRICULTURE, 2007	18
FIGURE 3 : CONTRIBUTION RÉGIONALE À LA TRANSFORMATION DES ALIMENTS ET DES BOISSONS, 2007	19

1. Contexte et objectifs de l'étude

L'industrie bioalimentaire comprend les six secteurs suivants : agriculture, pêches commerciales, transformation des aliments, boisson et tabac, commerce de gros de ces produits, commerce de détail alimentaire ainsi que la restauration (MAPAQ 2008a). Elle a contribué à l'économie du Québec à hauteur de 6 % du produit intérieur brut (PIB) en 2007 (MAPAQ 2008a) avec 18,9 milliards de dollars de valeur ajoutée répartie entre les différents secteurs de l'industrie bioalimentaire de la façon suivante : 16 % pour l'agriculture et les pêches; 31 % pour la transformation des aliments; 13 % pour le commerce de gros; 19 % pour le commerce de détail et 21 % pour la restauration et les débits de boissons (AAC 2009a).

La production et la transformation agricoles représentent donc moins de 3 % du PIB québécois. Toutefois, ces données agrégées à l'échelle québécoise cachent souvent une réalité bien différente au niveau régional et encore plus pour certains villages ruraux québécois.

Ainsi, en dehors des grandes concentrations urbaines, l'industrie bioalimentaire joue un rôle plus important. Plus précisément, sa contribution au PIB du Québec non-métropolitain est deux fois plus importante que sa contribution au PIB de l'ensemble du Québec. À titre d'exemple, l'industrie bioalimentaire des régions Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et Chaudière-Appalaches comptait pour 13 % et 12 % respectivement du PIB de la région en 2007 (MAPAQ 2008a).

Par ailleurs, une étude récente du *Conference Board* (2009) indique que les communautés rurales contribuaient dans une proportion de près de 30 % au PIB du Québec en 2006. Or, l'activité agricole est un moteur primordial de l'activité économique en régions avec d'importants investissements et le maintien de plusieurs familles en milieu rurale.

En conséquence, dans un contexte où le gouvernement, à la fois, tient un discours visant l'occupation dynamique des territoires; envisage une refonte des programmes de soutien à l'agriculture et travaille à la définition d'une nouvelle politique agricole, il semble opportun de mieux caractériser la dynamique économique de l'industrie bioalimentaire québécoise à l'échelle de la province, de la région et du village. En effet, suite à la Commission parlementaire sur l'avenir de l'agriculture québécoise, à la publication du rapport Pronovost et à la publication du rapport Saint-Pierre, une large réflexion est en cours sur la forme et l'ampleur du soutien à l'agriculture québécoise. Certaines des solutions identifiées pourraient avoir pour conséquence la réduction de façon importante du soutien à certaines productions dites non-dominantes, telles les productions bovines et ovines. Or, l'importance économique de ces productions est peu documentée, notamment à l'échelle de la région et du village.

Ainsi, dans l'optique de mieux considérer l'impact de l'agriculture sur l'économie des régions, une attention particulière doit être portée à l'agriculture qui est non-

dominante, soit aux secteurs agricoles autres que le porc, le maïs-soya et les productions sous gestion de l'offre. De même, l'impact des productions non-dominantes sur l'activité économique des régions ainsi que sur la vitalité des localités rurales, doit être mieux documenté. Dans un premier temps, l'objectif de cette étude est donc de mesurer l'importance économique de la production et de la transformation agricoles au Québec, de façon agrégée. L'importance de l'agriculture est présentée en termes de nombre d'emplois, de PIB et de revenus gouvernementaux. Lorsque possible, ces chiffres seront mis en évidence grâce à des comparaisons avec d'autres industries. Dans un deuxième temps, ces mêmes données sont présentées à un niveau désagrégué, soit pour deux régions dont l'agriculture ne repose pas sur les modèles agricoles dominants (l'Abitibi-Témiscamingue et le Bas-St-Laurent). Finalement, une étude de cas à l'échelle de deux villages, Saint-Gabriel-de-Rimouski et Saint-Isidore-de-Clifton, permettra de situer l'importance des productions non-dominantes sur l'agriculture régionale, les services aux producteurs et le tissu social de la communauté.

2. Retombées économiques de la production et de la transformation agricoles pour le Québec

2.1 Importance économique du bioalimentaire au Québec

Au Québec, l'activité économique liée au secteur agricole a connu une croissance significative depuis les années 1990. Le total des recettes monétaires provenant de la vente de cultures végétales et des produits issus de l'élevage est passé de 3,4 milliards de dollars en 1990 à 6,4 milliards en 2008 (MAPAQ 2009a), ce qui représente une augmentation de 90 %. Nette de l'inflation³, cette augmentation s'élève à 48 %.

Dans son ensemble, l'industrie bioalimentaire contribue à l'économie du Québec à hauteur de 6 % du PIB de la province (MAPAQ 2008a). De plus, elle a une contribution positive à la balance commerciale du Québec avec des exportations nettes de 240 millions de dollars (M\$) en 2004, 245 M\$ en 2005, 3 M\$ en 2006, 49 M\$ en 2007 et 174 M\$ en 2008 (AAC 2009a).

Au cours des quatre dernières décennies, les entreprises agricoles québécoises se sont agrandies et spécialisées. Pendant cette période, leur nombre a diminué considérablement, passant de 95 777 en 1961 à 30 675 en 2006. Des investissements importants ont également été réalisés, engendrant une augmentation des rendements correspondants. En effet, le capital par entreprise (sans quota) est passé de 17 000 \$ en 1961 à 865 164 \$ en 2006, une augmentation de près de 50 fois. Les recettes monétaires par entreprise ont suivi une trajectoire similaire, passant de 4 359 \$ à 202 060 \$ (Statistique Canada 2007a). En 2007, les investissements totaux en immobilisations des producteurs agricoles québécois se sont élevés à 624,8 M\$ (sans quota) (MAPAQ 2008a).

Dans la transformation alimentaire, les investissements suivent la tendance générale du secteur manufacturier québécois, avec une certaine décroissance de 1998 à 2005. Les investissements en transformation alimentaire s'élevaient à 497,5 M\$ en 1998, à 662,3 M\$ en 2002 et à 365 M\$ en 2005 (Statistique Canada 2007b). En 2005, ils représentaient l'équivalent d'environ 9 % des investissements du secteur manufacturier et 1,1 % de tous les investissements de l'économie (Statistique Canada 2007b).

Une caractéristique particulière du secteur de la production agricole au Québec est son lien très fort avec la transformation. En effet, la majorité de la production agricole québécoise est transformée au Québec. Plus précisément, près de 70 % des recettes monétaires des producteurs québécois proviennent de la vente aux transformateurs, dans le cas des produits agricoles destinés à l'alimentation, ce qui n'est pas le cas

³ 42 % pour cette période (Statistique Canada 2009).

des autres provinces canadiennes où les ventes aux transformateurs locaux représentent seulement 27 %. Ce lien moins fort dans les autres provinces entre la production et la transformation s'explique notamment par l'importance des exportations des produits agricoles (céréales, bœuf vivant, porc vivant et autres) dans les provinces de l'Ouest (MAPAQ 2009b).

2.2 Retombées économiques de la production et de la transformation des produits agricoles au Québec

2.2.1 Méthodologie

Les retombées économiques de l'agriculture sont estimées à l'aide de modèles intersectoriels (aussi appelés modèles entrées-sorties). Ce type de modèle est couramment utilisé pour calculer les bénéfices (ou pertes) générés dans l'économie par une hausse ou une baisse des dépenses, également surnommé « choc » dans l'économie. Ce choc est typiquement représenté par les dépenses des consommateurs ou les activités d'une industrie telle que l'agriculture.

Avant d'offrir un survol du fonctionnement des modèles utilisés pour calculer les retombées économiques, il est utile de fournir une définition de certains termes utilisés afin de faciliter la compréhension des résultats qui seront présentés subséquemment.

Définitions des termes-clés

Impacts directs

Les emplois directs pour un secteur productif tel que l'agriculture sont les employés de ce secteur (ouvriers agricoles ou employés des usines de transformation). La valeur ajoutée directe (c'est-à-dire la contribution de cette filière au produit intérieur brut du Québec) est donc l'ensemble de la rémunération des facteurs de production⁴ de ce secteur.

Impacts indirects

Les retombées économiques indirectes sont celles qui résultent des achats de biens et services entre les entreprises. Par exemple, l'entreprise agricole qui achète des fertilisant crée un impact indirect. Par ailleurs, les achats faits par le vendeur d'engrais pour qu'il puisse effectuer ses opérations, tels l'achat d'essence, d'assurances, etc., représentent aussi des impacts indirects.

⁴ La rémunération des facteurs de production comprend les salaires et les charges sociales, les taxes indirectes (taxes de vente et taxes à la production), la dépréciation et les profits avant impôts.

Impacts induits

Les retombées économiques induites sont générées par les dépenses des consommateurs (agriculteurs, ouvriers agricoles, travailleurs d'usines de transformation, camionneurs, etc.) qui travaillent grâce aux dépenses du secteur agricole québécois. Puisque les dépenses de consommation représentent plus de 60 % de l'économie canadienne et québécoise, il est important de pouvoir faire un calcul précis des impacts induits afin d'avoir une vue d'ensemble complète de toutes les retombées économiques.

Impacts totaux : un portrait complet des retombées économiques

Les impacts totaux sont la somme des impacts directs, indirects et induits, calculés par les différents modèles utilisés dans ce rapport. En agrégation, ces statistiques fournissent un portrait complet des retombées économiques générées par les dépenses initiales utilisées pour démarrer la simulation.

Modèles utilisés

Les retombées économiques directes et indirectes générées par l'agriculture à l'échelle du Québec sont estimées à l'aide de simulations du modèle intersectoriel de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Les retombées induites sont estimées à l'aide du modèle Dynatec 2009 de EcoTech Consultants. Ce modèle est aussi utilisé pour ventiler toutes les retombées économiques par région administrative, des productions non-dominantes dans les deux régions éloignées.

Modèle Dynatec 2009

Le modèle de retombées économiques développé par EcoTech Consultants est dynamique et repose sur un moteur de tableaux entrées-sorties complété par des modules économétriques. Ces modules permettent de générer des statistiques de retombées économiques plus complètes.

Le modèle se divise en deux modules principaux : le calcul des retombées économiques par province et le calcul des retombées économiques par municipalité régionale de comté (MRC) et région administrative au Québec.

Module interprovincial

La simulation d'un « choc » dans l'économie du Québec débute quand on introduit un vecteur de dépenses dans le modèle, soit ici les dépenses par biens et services des producteurs agricoles ou les dépenses estimées des transformateurs québécois. L'algorithme principal débute par le calcul des marges (taxes indirectes sur la production, marges de commerce au détail et de gros, transport, etc.) et des importations qui proviennent des autres pays ainsi que de chacune des neuf autres provinces canadiennes et soustrait ces importations du vecteur de dépenses. Ainsi, la somme qui reste dans le modèle est le montant qui va effectivement demeurer dans l'économie québécoise pour cette première ronde de dépenses.

Le modèle détermine alors les industries qui vont produire les biens consommés initialement (vecteur de dépenses initiales). Par exemple, si les dépenses initiales comprennent 5 M\$ pour le transport de bœufs vivants, ce montant se retrouve dans l'industrie du transport par camion.

À partir de ces données de ventes par industrie, le modèle extrait la composante du PIB (valeur ajoutée). Enfin, les revenus de taxation des gouvernements sont calculés pour trois catégories principales de recettes : impôt sur le revenu des particuliers, taxes indirectes (taxes de vente, taxes d'accise, etc.) et impôt sur les profits des entreprises.

La deuxième ronde de dépenses sera celle des entreprises qui font des achats pour répondre à la demande initiale. Par exemple, afin de satisfaire la demande des producteurs de porcs pour la moulée, les minoteries achètent des céréales, de l'électricité, etc. À la troisième ronde de dépenses, les producteurs de céréales vont à leur tour effectuer des achats auprès de leurs fournisseurs. À chaque ronde (cycle) de dépenses, le montant d'argent qui reste dans l'économie diminue à cause de trois importantes sources de fuites : les importations de biens et services des autres pays et des neuf autres provinces; les divers impôts et taxes prélevés par les gouvernements et l'épargne des ménages et des entreprises (bénéfices non répartis et amortissement). Puisque ce modèle est dynamique, les retombées économiques sont calculées sur un maximum de 15 itérations après la dépense initiale.

Le modèle est également interprovincial de nature. À chacune des rondes de dépenses, des achats dirigés vers les entreprises québécoises en provenance des autres provinces entrent dans la partie « Québec » du modèle. Ceci permet un calcul plus précis des vraies retombées économiques puisque les entreprises québécoises sont des fournisseurs majeurs pour différentes industries réparties dans diverses provinces.

Afin de s'assurer que les impacts induits ne sont pas surestimés, diverses mesures sont prises par le modèle telles que :

- l'impôt fédéral et du Québec sur le revenu des particuliers sont tous les deux prélevés avant que les ménages ne dépensent leurs salaires;
- les contributions sociales des travailleurs (cotisations de l'assurance-emploi, des fonds de pension publics et privés, etc.) sont prélevées;
- un taux de 92 % est utilisé pour la propension moyenne à consommer (PMC) (le reste, 8 %, est considéré comme l'épargne des ménages). Ceci est très conservateur puisque la PMC des ménages Québécois était d'environ 98 % en 2007.

Module régional

Le modèle Dynatec 2009 possède un module qui sert à estimer les retombées économiques d'une dépense dans une MRC donnée et ce pour la plupart des MRC de la province. Au Québec, le modèle calcule les retombées économiques pour 99 MRC et 17 régions administratives. Pour les besoins de cette étude, les retombées économiques ont uniquement été calculées au niveau des régions administratives.

Le modèle au niveau des MRC fonctionne en parallèle avec l'algorithme interprovincial et contient le même nombre de biens et services (476) et d'industries (117). Ce fonctionnement parallèle assure que le modèle demeure en équilibre et que la somme des retombées économiques par MRC ou par région administrative est la même ou très proche des données pour la province de Québec générées par le modèle interprovincial.

Ainsi, deux modèles fonctionnent simultanément dans le modèle régional, simulant ainsi le fonctionnement réel de l'économie canadienne (modèle interprovincial) et québécoise (modèle régional). Le modèle régional calcule les mêmes statistiques que le modèle interprovincial, mais au niveau des MRC et des régions administratives.

2.2.2 Données

Les retombées économiques de l'agriculture sont calculées à partir de données détaillées pour la production et la transformation. Parmi ces données on compte :

- les emplois directs (exprimés en personnes-année);
- les ventes totales;
- les dépenses totales avec ventilation par intrants (biens et services);
- le pourcentage qui est produit dans la région visée pour chacun des intrants (nourriture pour les animaux, vaccins, etc.).

Pour l'estimation des retombées économiques de l'agriculture québécoise, deux catégories principales de données sont utilisées :

- les ventes du secteur agricole, divisées entre cultures agricoles et élevage et
- les emplois directs, exprimés en équivalents temps-plein (aussi appelé personnes-année). Le nombre d'emplois doit être exprimé en équivalents temps-plein afin d'être en mesure d'additionner les emplois directs avec les emplois indirects et induits qui sont calculés en personnes-année.

Ces données sont présentées au Tableau 1. En 2007, les ventes s'élèvent à 5 676 M\$ pour le secteur de la production agricole et à 20 310 M\$ pour la transformation. Tandis que les recettes sont presque 4 fois plus élevées dans le secteur de la transformation, le nombre d'emplois est approximativement le même : 41 728 dans la production et 42 300 dans la transformation.

TABEAU 1 : VENTES ET EMPLOIS DIRECTS DANS LES SECTEURS DE LA PRODUCTION ET DE LA TRANSFORMATION AGRICOLES

Production		Année
Ventes		
- cultures	1 604 M\$	2 007
- élevages	4 072 M\$	2 007
Emplois directs*	41 728 ETC	2 008
Transformation		
Ventes	20 310 M\$	2 007
Emplois directs	42 300 ETC	2 007

ETC = équivalents temps-plein ou personnes-année

Source : ISQ et MAPAQ 2009a; *Conversation téléphonique avec M. Mario Beaulieu, économiste à la Direction des études et des perspectives économiques du MAPAQ. Les données proviennent du modèle intersectoriel du Québec. Elles incluent le propriétaire et l'emploi familial.

2.2.3 Retombées économiques

Les activités de production et de transformation des produits agricoles ont des répercussions importantes sur l'économie du Québec. En 2007 elles génèrent un total de 174 285 emplois directs, indirects et induits à l'échelle du Québec (exprimés en personnes-année). La création de richesse provenant de ces secteurs (PIB) était de 13 milliards de dollars. À lui seul, le secteur de la transformation comptait pour 104 829 emplois et 9 milliards \$ de contribution au PIB (Tableau 2). Puisque le PIB se compose essentiellement de salaires et de profits, il n'est pas étonnant de constater que la transformation agricole contribue davantage au PIB que les activités de production agricole.

Les retombées économiques directes sont les plus importantes parmi les trois catégories de retombées (directes, indirectes et induites), autant en termes d'emplois que de PIB. On estime ainsi à 84 028 les emplois directs issus de la production et de la transformation agricoles et à 7,4 milliards \$ leur PIB conjugué. C'est le secteur de la transformation qui engendre le plus de retombées directes, indirectes et induites et c'est ce secteur qui embauche le plus de personnes directement (42 300 personnes-année) et produit le plus de valeur ajoutée (5,1 milliards \$). Par contre, au niveau de l'emploi, le secteur de la production est pratiquement aussi important, avec 41 728 personnes-année.

Le Tableau 2 indique que les retombées économiques indirectes, c'est-à-dire les emplois et le PIB associés aux fournisseurs du secteur agricole (tels les fournisseurs de soins vétérinaires, d'engrais, de pesticides, etc.), s'élèvent à 41 601 emplois et à 2,8 milliards \$ de PIB. Les retombées induites qui représentent les emplois et le PIB générés par les dépenses des consommateurs qui travaillent dans le secteur agricole (agriculteurs, ouvriers agricoles, travailleurs d'usines de transformation, camionneurs,

etc.) se situent dans le même ordre de grandeur (48 656 emplois et 2,8 milliards \$ de PIB).

TABEAU 2 : RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE LA PRODUCTION ET DE LA TRANSFORMATION DES PRODUITS AGRICOLES AU QUÉBEC EN 2007

Secteurs	Retombées directes	Retombées indirectes	Retombées induites	Retombées totales
Producteurs				
Emplois (personnes-année)	41 728	13 772	13 956	69 456
PIB (valeur ajoutée)	2 238,4 M\$	896,8 M\$	794,2 M\$	3 929,4 M\$
Transformateurs				
Emplois (personnes-année)	42 300	27 829	34 700	104 829
PIB (valeur ajoutée)	5 143,3 M\$	1 894,8 M\$	1 991,0 M\$	9 029,1 M\$
Total				
Emplois (personnes-année)	84 028	41 601	48 656	174 285
PIB (valeur ajoutée)	7 381,7 M\$	2 791,6 M\$	2 785,2 M\$	12 958,5 M\$

Source : ISQ et EcoTech Consultants.

Mis à part les emplois et le PIB, la production et la transformation agricoles génèrent également des revenus pour l'État, pour les collectivités locales ou les établissements publics habilités à percevoir des impôts. Le Tableau 3 présente ces revenus de taxation et de parafiscalité⁵ par secteur (production et transformation) et par organisme bénéficiaire. Étant donné que ces secteurs bénéficient aussi de subventions de la part de l'État, un total des revenus de taxation net des subventions est également présenté.

La production et la transformation agricoles génèrent 3,9 milliards \$ de revenus de taxation et de parafiscalité, dont 2,8 milliards \$ sont attribués au secteur de la transformation et le reste, 1,1 milliard \$ au secteur de la production. Si on déduit les subventions dont cette industrie bénéficie (0,9 milliards \$) on arrive à un total net de contributions de presque 3 milliards \$ de ces secteurs vers les coffres publics.

Le gouvernement du Québec est le plus important bénéficiaire de ces revenus (2,2 milliards \$), suivi par le gouvernement fédéral (1,4 milliard \$) et les municipalités (319 M\$). Si on déduit la parafiscalité, les deux gouvernements bénéficient dans la même mesure de l'existence de la production et de la transformation agricoles.

⁵ La parafiscalité représente l'ensemble de prélèvements obligatoires affectés au financement de dépenses spécifiques. Les cotisations sociales représentent un bon exemple : elles financent directement la protection sociale (Dictionnaire de sciences économiques et sociales, Debeul *et al.*).

TABEAU 3 : REVENUS DE TAXATION ET DE PARAFISCALITÉ GÉNÉRÉS PAR LA PRODUCTION ET LA TRANSFORMATION AGRICOLES DU QUÉBEC EN 2007 (EN M\$)

	Gouv. du Québec	Municipalités	Gouv. fédéral	Total	Subventions	Revenus net
PRODUCTEURS						
Impôt sur le revenu des particuliers	134,1	0,0	90,4	224,5	-	-
Autres revenus de taxation	168,1	177,1	236,7	581,9	-	-
Total	302,2	177,1	327,1	806,4	-864⁶	-57,6
Parafiscalité	224,0	0,0	44,0	268,1	-	-
Total avec parafiscalité	526,3	177,1	371,1	1 074,5	-864	210,5
TRANSFORMATEURS						
Impôt sur le revenu des particuliers	508,7	0,0	337,8	846,5	-	-
Autres revenus de taxation	343,0	141,9	523,5	1 008,4	-	-
Total	851,7	141,9	861,2	1 854,9	-96,2	1 758,7
Parafiscalité	795,8	0,0	152,0	947,7	-	-
Total avec parafiscalité	1 647,5	141,9	1 013,2	2 802,6	-96,2	2 706,4
TOTAL						
Impôt sur le revenu des particuliers	642,8	0,0	428,1	1 070,9	-	-
Autres revenus de taxation	511,2	319,0	760,2	1 590,3	-	-
Total	1 154,0	319,0	1 188,3	2 661,3	-960,2	1 701,1
Parafiscalité	1 019,8	0,0	196,0	1 215,8	-	-
Total avec parafiscalité	2 173,8	319,0	1 384,3	3 877,1	-960,2	2 916,9

Source : ISQ et EcoTech Consultants.

2.3 Mise en contexte des retombées économiques

Pour mieux situer l'impact de la production et de la transformation agricoles sur l'économie du Québec, cette section présente les résultats obtenus précédemment en termes relatifs (%) et les compare avec les retombées économiques engendrées par d'autres secteurs de l'économie québécoise.

Le produit intérieur brut du Québec s'élève à 277,9 milliards \$ en 2007, dont 2,6 % (7,38 milliards \$, impact direct) sont attribués aux secteurs de la production et de la transformation des produits agricoles (voir Tableau 4). Quant aux revenus du gouvernement du Québec, ils s'élèvent à 65 milliards \$ en 2007 (Finances Québec 2008) dont 3,3 % (2,2 milliards \$) sont associés aux secteurs de la production et de la transformation agricole.

Le nombre d'emplois est plus difficilement comparable dans la mesure où l'estimation des emplois pour le Québec n'est pas exprimée en personnes-années (ou équivalents temps plein) mais en nombre d'emplois, que ce soit à temps partiel ou à temps plein.

⁶ Le montant des subventions pour le secteur de la production est tiré d'AAC 2009b, tableau A8, page 17, pour l'année 2007. Plus précisément, on fait la différence entre le montant des paiements totaux reçus par les producteurs agricoles du Québec via des programmes de soutien (1 134 millions \$) et le montant des primes qu'ils paient (270 millions \$).

Les 84 028 personnes-années (emplois directs) estimées pour le secteur de la production et de la transformation agricoles représentent 2,2 % du total de 3 881 700 emplois au Québec (voir Tableau 4). En réalité, ce pourcentage est certainement plus élevé, notamment à cause de l'unité de mesure des emplois au niveau du Québec (le nombre total aurait été moins élevé s'il avait été exprimé en personnes-années). À titre d'exemple, si on suppose que le nombre d'emplois équivalent temps complet représente 75 % du total actuel au Québec, la part de l'emploi provenant de la production et de la transformation agricoles s'élèverait alors à 2,8 %.

TABEAU 4 : RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DE PLUSIEURS INDUSTRIES DU QUÉBEC (SANS EFFETS INDUITS), EN 2007

	Emplois directs (personnes- années*)	Emplois directs et indirects	PIB (milliards \$) ⁷	% du PIB du Québec ⁸
Ensemble de l'économie ⁹	3 881 700	-	277,9	-
Finances, services immobiliers et de location à bail et gestion de société et d'entreprises	-	-	38,52 (2005)	15,3%
Soins de santé et assistance sociale	-	-	21,95	8,7%
Administration publique	-	-	18,49	7,3 %
Construction ¹⁰	170 000	255 000	16,50	5,9 %
Transport et entreposage ¹¹	-	-	11,58	4,2 %
Industrie de l'information et industrie culturelle (industrie du film, radiotélévision, bibliothèques, agences de presse, câblodistribution, fournisseurs d'internet, etc.)	-	-	9,57 (2005)	3,8 %
Production, transport et distribution d'électricité	-	-	9,19 (2005)	3,6%
Industrie minière ¹²	50 000	-	9,44	3,4 %
Production et transformation agricoles	84 028	125 629	7,38	2,6 %
Hébergement et services de restauration	-	-	6,54	2,6%
Industrie forestière ¹³	83 100	-	7,11	2,5 %
Industrie aérospatiale ¹⁴	42 400			
Sociétés d'assurance	-	-	3,68 (2005)	1,5 %
Arts, spectacles et loisirs	-	-	3,14	1,2 %
Marché immobilier ¹⁵	-	30 585	2,80	1,0 %
Fabrication de produits pharmaceutiques et de médicaments	-	-	1,85 (2005)	0,7 %
Fabrication de ciment et de produits en béton	-	-	0,92 (2005)	0,4 %

* Sauf pour le Québec, dont les emplois sont exprimés en millions de personnes, qu'elles travaillent à temps plein ou partiel.

⁷ Effets directs. Les PIB qui datent de 2005 proviennent de Statistique Canada, CANSIM, tableau 379-0025.

⁸ Pour les PIB de 2005, le pourcentage a été calculé par rapport au PIB de l'ensemble de l'économie du Québec en 2005 (251 650 milliards \$, CANSIM, tableau 379-0025).

⁹ L'information sur le PIB est disponible sur le site internet de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) sous le titre « Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par région administratives et par industrie, 1997-2007 » : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/econm_finnc/conjn_econm/compt_econm/pib_industrie_ra_2003-2007.htm. Estimations réalisées pour l'année 2007. Le nombre d'emplois provient de la publication ISQ 2009.

¹⁰ L'information sur le nombre d'emplois est disponible sur le site internet de la Commission de la construction du Québec : http://www.ccq.org/~media/PDF/Recherche/DossiersSpeciaux/impacts_economiques.pdf.ashx. Pour le PIB voir la note précédente.

¹¹ Voir la note précédente sur le PIB.

¹² L'information sur le nombre d'emplois est disponible sur le site internet de l'Association minière du Québec : http://www.amq-inc.com/index.php?option=com_content&task=view&id=12&Itemid=34. Pour le PIB voir la note précédente. Le PIB a été obtenu en additionnant les PIB des quatre secteurs suivants : extraction minière et extraction de pétrole et de gaz, produits minéraux non-métalliques, première transformation des métaux et produits métalliques (2,672 milliards \$, 1,630 milliards \$, 5,142 milliards \$ et respectivement 3,424 milliards \$).

¹³ L'information sur le nombre d'emplois est disponible sur le site internet de Ressources Naturelles Canada : <http://scf.mcan.gc.ca/index/forestindustryincanada/?lang=fr>. Estimations réalisées pour l'année 2006. Pour le PIB voir la note précédente. Il a été obtenu en additionnant les PIB des trois secteurs suivants : foresterie et exploitation forestière, fabrication des produits en bois et fabrication de papier (1,095; 2,860 et respectivement 3,162 milliards \$).

¹⁴ Journal des affaires, semaine du 7 septembre 2009.

¹⁵ Information disponible sur le site internet de la Fédération des chambres immobilières du Québec : http://www.fcq.ca/francais/presse/communiqu/Comm_presse_Altus_FR.pdf. Estimations réalisées pour 2006 - 2008.

Au niveau de l'emploi direct, les comparaisons avec les autres secteurs permettent de constater que la production et la transformation agricoles ont un impact plus important que ceux de l'industrie forestière et de l'industrie minière. Tandis que les emplois directs de la production et de la transformation agricoles sont estimés à 84 028 personnes-année, ils s'élèvent à 83 100 dans l'industrie forestière et à 50 000 dans l'industrie minière (voir Tableau 4) et à 42 400 dans l'industrie aérospatiale. Le marché immobilier se situe aussi derrière la production et la transformation agricoles avec 30 585 emplois directs et indirects (comparés à 125 629 dans la production et la transformation agricoles).

Les données disponibles sur le PIB des différents secteurs de l'économie mettent en perspective la contribution directe de l'agriculture et de la transformation agricole au PIB de l'économie québécoise. Si la part de ces secteurs peut paraître petite à première vue (2,6 %), on constate que la contribution de la plupart des autres industries varie entre 0,4 % et 5,9 % (voir Tableau 4). Par exemple, le secteur des assurances contribue à 1,5 % du PIB du Québec, l'industrie forestière à 2,5 %, l'hébergement et les services de restauration à 2,6 %, l'industrie minière à 3,4 %, le secteur du transport et de l'entreposage à 4,2 % et la construction à 5,9 %. La part des finances, des services immobiliers et de la gestion d'entreprises est la plus importante, avec 15,3 % du PIB québécois, mais il s'agit d'une catégorie qui englobe plusieurs industries. Les services publics dépassent aussi la plupart des industries privées, par exemple l'administration publique et les services de santé qui contribuent respectivement à 7,3 % et 8,7 % du PIB du Québec.

Selon les données recueillies, la production et la transformation agricoles est équivalente à près de 50 % des retombées économiques de l'industrie de la construction. Bien que des différences méthodologiques puissent rendre cette comparaison périlleuse, ceci permet néanmoins de mettre en perspective l'importance de ces secteurs.

Il est par ailleurs intéressant de comparer l'impact d'un choc d'investissement dans différents secteurs d'activités économiques pour permettre de situer le secteur agroalimentaire (cultures agricoles et élevage, fabrication d'aliments) par rapport aux autres secteurs de l'économie. Le Tableau 5 présente les retombées économiques d'un investissement de 100 M\$ dans différents secteurs de l'économie.

TABLEAU 5 : IMPACTS D'UN INVESTISSEMENT DE 100 M\$ DANS DIVERS SECTEURS DE L'ÉCONOMIE, SUR LE PIB, L'EMPLOI ET LES TAXES

No	Industrie	Emplois (personnes- année)	PIB (k\$)	Taxes totales
1	Cultures agricoles et élevage	1 042,3	75 785	9 328
2	Foresterie et exploitation forestière	870,6	72 560	14 179
3	Pêche, chasse et piégeage	700,4	70 358	14 876
4	Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	1 083,8	61 705	19 384
5	Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	469,2	74 413	11 337
6	Services publics	320,9	97 165	6 839
7	Construction	845,7	66 525	14 133
8	Fabrication d'aliments	719,3	58 106	8 808
9	Fabrication de boissons et du tabac	505,2	72 618	8 662
10	Fabrication de textiles	1 016,5	57 440	11 458
11	Fabrication de produits textiles	919,7	63 249	9 933
12	Fabrication de vêtements	1 305,6	65 714	11 971
13	Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	1 397,5	55 503	10 709
14	Fabrication de produits en bois	751,3	66 227	10 857
15	Fabrication du papier	632,3	60 747	10 381
16	Impression et activités connexes de soutien	981,8	66 757	13 819
17	Fabrication de produits du pétrole et du charbon	105,3	13 282	1 618
18	Fabrication de produits chimiques	491,8	51 187	7 239
19	Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique	650,6	55 582	9 804
20	Fabrication de produits minéraux non métalliques	668,5	69 178	10 722
21	Première transformation des métaux	313,1	46 626	5 945
22	Fabrication de produits métalliques	740,0	56 951	10 367
23	Fabrication de machines	659,9	59 623	11 457
24	Fabrication de produits informatiques et électroniques	596,2	47 712	8 759
25	Fabrication de matériel, d'appareils et de composants électriques	550,1	51 196	8 754
26	Fabrication de matériel de transport	416,8	49 354	7 246
27	Fabrication de meubles et de produits connexes	1 029,0	70 037	11 849
28	Activités diverses de fabrication	1 033,4	61 415	9 666
29	Commerce de gros	1 113,9	83 479	16 281
30	Commerce de détail	2 048,7	85 355	12 331
31	Transport et entreposage	1 121,7	76 853	17 254
32	Industrie de l'information et industrie culturelle	834,4	79 788	11 851
33	Finances, assurances, services immobiliers et services de location	591,7	87 907	10 092
34	Services professionnels, scientifiques et techniques	1 333,9	85 479	16 413
35	Services administratifs, services de soutien, service de gestion des déchets et d'assainissement	1 641,9	84 197	14 425
36	Services d'enseignement à but lucratif	2 102,2	87 216	12 687
37	Soins de santé et assistance sociale	1 541,5	108 205	11 252
38	Arts, spectacles et loisirs	2 079,3	87 362	12 737
39	Hébergement et services de restauration	2 086,8	73 994	12 191
40	Autres services	2 209,7	82 599	13 122
41	Institutions sans but lucratif au service des ménages	1 871,1	86 453	19 690
42	Administrations publiques	1 200,3	86 399	17 447

Source : EcoTech Consultants et ISQ

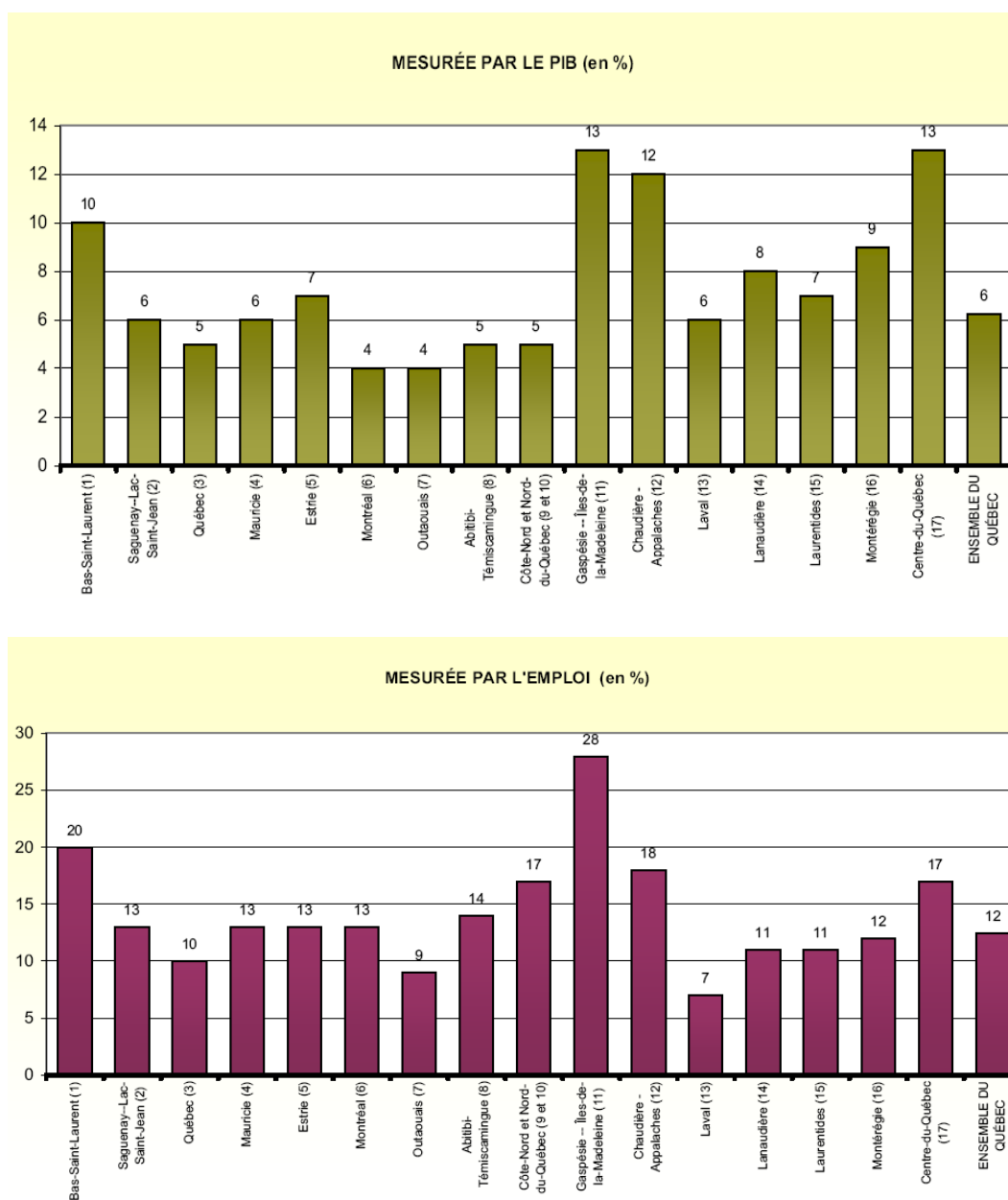
Comme on peut le constater à la lecture du tableau, l'agriculture génère plus d'emplois pour le même montant investi que l'industrie de la construction, l'industrie forestière, les finances ou les assurances. Par exemple, pour un investissement de 100 M\$, le secteur agricole crée 1 042 emplois exprimés en personnes-année, tandis que l'industrie de la construction en crée 846, l'industrie forestière 871 et les finances et les assurances 592. En termes de PIB et pour le même montant d'investissement de 100 M\$, elle dépasse toujours l'industrie de la construction (66,5 M\$) et l'industrie forestière (72,5 M\$) en générant 75,6 M\$ de PIB.

L'analyse des données permet de constater qu'en général, au Québec, le secteur des services produit plus d'emplois et de valeur ajoutée que le secteur primaire. Toutefois, parmi l'ensemble des activités du secteur primaire, les investissements en agriculture figurent parmi ceux qui engendrent le plus de retombées économiques.

3. Importance régionale de l'industrie bioalimentaire

Dans l'optique de mieux comprendre l'impact de l'agriculture en régions, ce chapitre présente quelques statistiques sur cette question. Ainsi, la Figure 1 présente les retombées économiques de l'activité bioalimentaire dans chacune des régions du Québec.

FIGURE 1 : CONTRIBUTION DE L'INDUSTRIE BIOALIMENTAIRE À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE RÉGIONALE POUR L'ANNÉE 2007



Source: MAPAQ 2008a.

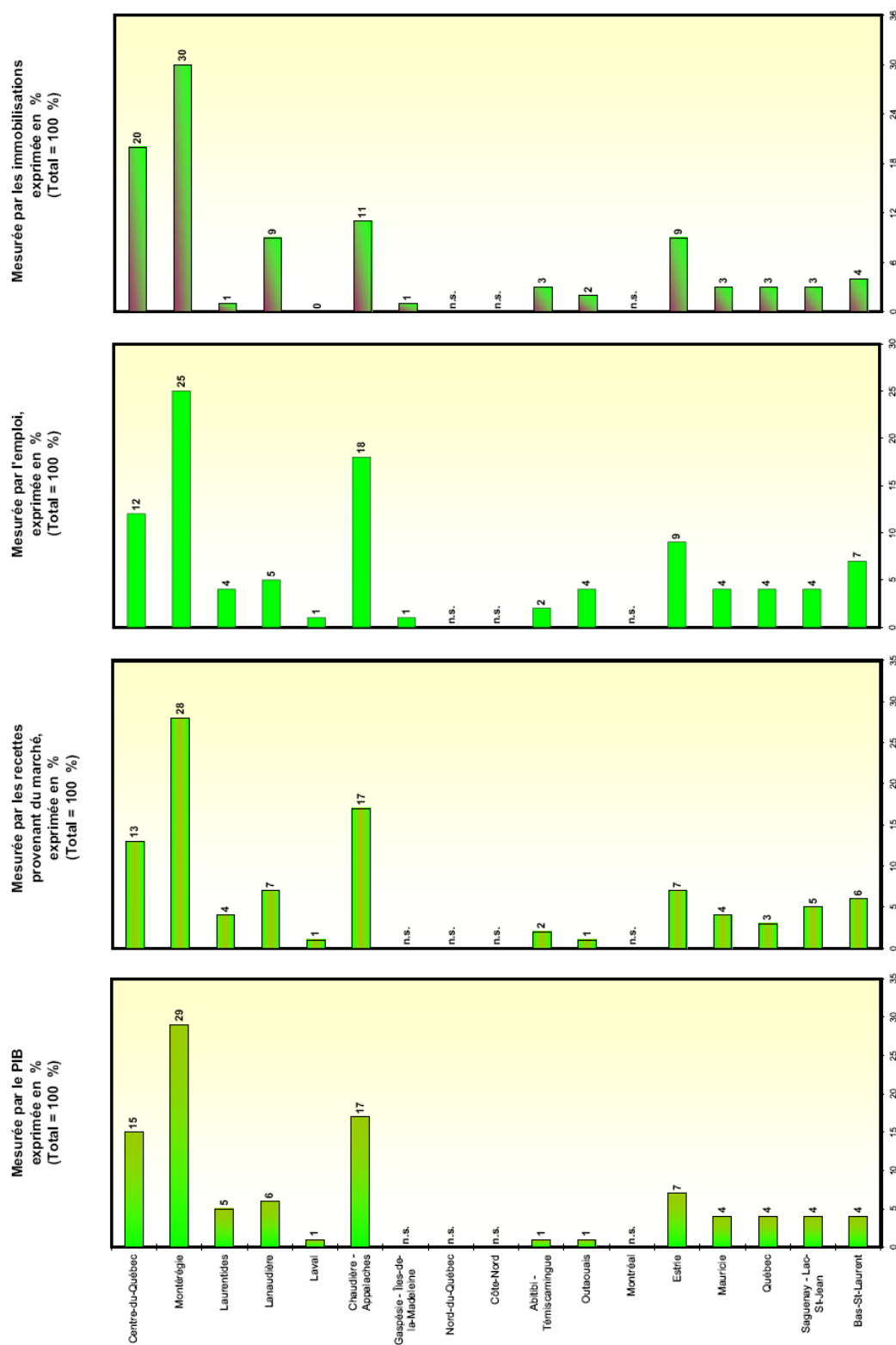
On constate que la contribution en termes de PIB de l'industrie bioalimentaire à l'activité économique des régions varie entre 4 % et 13 %, tandis que la contribution pour l'ensemble du Québec est de 6 % (voir Figure 1). Dans plusieurs régions telles que la Gaspésie-Île-de-la-Madeleine, le Centre-du-Québec ou Chaudière-Appalaches, l'industrie bioalimentaire contribue à des niveaux aussi élevés que 12-13 % au PIB régional. Plusieurs autres régions sont aussi au-dessus de la moyenne, avec des contributions allant de 7 à 10 % : la Montérégie, les Laurentides, la Lanaudière, l'Estrie et le Bas-Saint-Laurent. Les régions les moins dépendantes du secteur agricole en termes de PIB sont Québec, Montréal, l'Outaouais, l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec (entre 4 et 5 %).

Le portrait change légèrement lorsque l'on considère l'emploi (voir Figure 1). Le Bas-Saint-Laurent et l'ensemble des régions la Côte-Nord et le Nord-du-Québec s'ajoutent alors à la liste des régions où l'activité bioalimentaire joue un rôle particulièrement important avec respectivement 20 % et 17 % des emplois en provenance de l'industrie bioalimentaire. C'est également le cas pour Montréal et l'Abitibi-Témiscamingue qui dépassent la moyenne au Québec au niveau de l'emploi avec respectivement 13 % et 14 % des emplois qui proviennent du secteur bioalimentaire. En contrepartie, Laval s'ajoute à la catégorie des régions où l'activité bioalimentaire joue un rôle plus réduit avec seulement 7 % des emplois qui en proviennent.

S'il est important de connaître le niveau d'impact du secteur bioalimentaire sur les économies régionales, il est tout aussi intéressant et pertinent de connaître la contribution des régions à l'ensemble de l'agriculture et de la transformation agroalimentaire québécoise, telle que présentée aux figures 2 et 3.

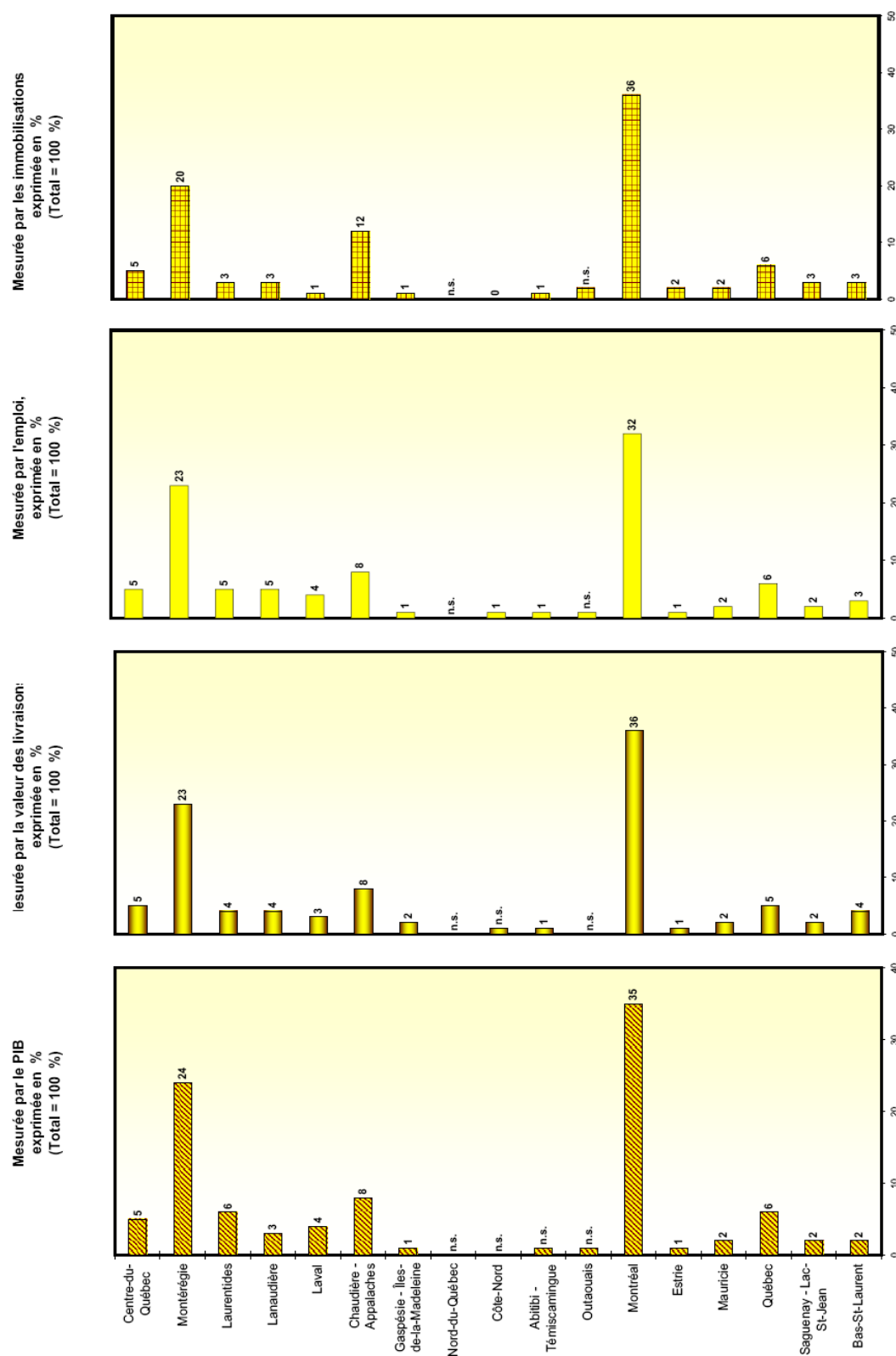
Les figures 2 et 3 présentent donc la contribution des régions en pourcentage de l'activité économique générée par l'agriculture (Figure 2) et la transformation des aliments (Figure 3) au Québec.

FIGURE 2 : CONTRIBUTION RÉGIONALE À L'AGRICULTURE, 2007



n.s. = non significatif
Source: MAPAQ 2008a.

FIGURE 3 : CONTRIBUTION RÉGIONALE À LA TRANSFORMATION DES ALIMENTS ET DES BOISSONS, 2007



n.s. = non significatif
Source : MAPAQ 2008a.

Comme on peut le constater, les régions qui contribuent le plus à la production agricole du Québec sont la Montérégie, la région Chaudière-Appalaches et le Centre-du-Québec. Ces régions produisent respectivement 29 %, 17 % et 15 % du PIB généré par la production agricole; offrent 25 %, 18 % et 12 % de tous les emplois de ce secteur; contribuent à 28 %, 17 % et 13 % des recettes agricoles et détiennent 30 %, 11 % et 20 % de toutes les immobilisations (voir Figure 2). Inversement, des régions comme la Gaspésie-Île-de-la-Madeleine, le Nord-du-Québec, la Côte-Nord ou Montréal ne représentent pas des parts importantes de la production agricole québécoise.

Au niveau de la transformation d'aliments et de boissons, le portrait change. Les régions qui contribuent le plus au secteur de la transformation sont Montréal, la Montérégie et Chaudière-Appalaches avec respectivement 35 %, 24 % et 8 % du PIB du secteur; 32 %, 23 % et 8 % des emplois; 36 %, 23 % et 8 % des recettes et 36 %, 20 % et 12 % des immobilisations (voir Figure 3). À l'autre extrême on retrouve la Gaspésie-Île-de-la-Madeleine, le Nord-du-Québec, la Côte-Nord, l'Abitibi-Témiscamingue, l'Outaouais et l'Estrie avec des contributions de moins de 1 % du PIB et des emplois de l'ensemble québécois.

4. Retombées économiques des productions non-dominantes dans deux régions

Tel que discuté précédemment, la production et la transformation agricoles jouent de façon agrégée un rôle non négligeable dans l'économie du Québec. De plus, nous avons constaté que dans certaines régions (région non-métropolitaine) ce rôle relatif est beaucoup plus important.

Les productions sous gestion de l'offre ainsi que la production porcine, celle du maïs et du soya occupent une importante part de l'agriculture québécoise. Par conséquent, la part des autres productions, dites non-dominantes, telles la production bovine et ovine, peut sembler marginale, notamment à l'échelle du Québec. Toutefois, ces productions non-dominantes se concentrent en régions, d'où la question de l'importance régionale de ces productions agricoles à l'échelle régionale ou à l'échelle de la localité rurale.

Le prochain chapitre se penche sur cette question en analysant l'impact économique des productions agricoles dites non-dominantes, et ce pour deux régions. Plus précisément, pour le bœuf et les petites céréales en Abitibi-Témiscamingue et l'agneau et les petites céréales dans le Bas-Saint-Laurent.

4.1 Méthodologie et données

Les retombées économiques générées par les productions non-dominantes dans les deux régions étudiées sont estimées à l'aide du modèle Dynatec 2009, de EcoTech Consultants.

Trois catégories principales de données sont utilisées pour l'estimation des retombées économiques des productions non-dominantes au Bas-Saint-Laurent et en Abitibi-Témiscamingue. Plus précisément, il s'agit des données suivantes :

- les ventes des secteurs non-dominants,
- les dépenses des secteurs non-dominants,
- les emplois directs de ces secteurs, exprimés en équivalents temps-plein.

Ces données sont présentées au Tableau 6 pour la production d'agneau dans la région du Bas-Saint-Laurent. Pour les autres productions, les données proviennent essentiellement de l'ISQ ou du MAPAQ.

Pour l'agneau, les emplois directs sont estimés à partir des données estimées par l'étude du CECPA (2007) sur le nombre d'heures travaillées et de brebis en inventaire par ferme moyenne, ainsi que des données fournies par l'étude du MAPAQ (2008b) sur le nombre de brebis au Bas-Saint-Laurent. On estime ainsi à 326 personnes-année le nombre d'emplois directs dans ce secteur au Bas-Saint-Laurent.

Les mêmes sources de données ont été utilisées pour évaluer les ventes et les dépenses du secteur. Les ventes s'élèvent à 10,7 M\$ et les dépenses à 19,3 M\$.

**TABLEAU 6 : DÉPENSES, VENTES ET EMPLOIS DIRECTS DE LA PRODUCTION D'AGNEAUX AU
BAS-SAINT-LAURENT EN 2007**

Emplois directs (en ETC)				
	# heures/ brebis* (A)	# brebis (B)	# heures (C)=A*B	ETC C/2000
- propriétaires	10,37	57 309	594 286	297
- employés de ferme	1,02		58 173	29
Total	11,39	-	652 459	326
Ventes				
	Ventes par brebis (\$/brebis) (A)		# brebis (B)	Recettes A*B
	187,13		57 309	10 724 233 \$
Dépenses				
	\$/brebis (A)	# brebis (B)	Dépenses A*B	
- achat des reproducteurs	11,48	57 309	657 907 \$	
- intrants pour cultures	19,74		1 131 280 \$	
- alimentation achetée	49,51		2 837 369 \$	
- achat de litière	2,28		130 665 \$	
- main d'œuvre additionnelle	58,76		3 367 477 \$	
- location et travaux à forfaits	20,32		1 164 519 \$	
- carburants	14,18		812 642 \$	
- entretien machineries et véhicules	15,17		869 378 \$	
- frais de mise en marché	20,9		1 197 758 \$	
- médicaments, vétérinaires, identification	9,79		561 055 \$	
- intérêts sur emprunts à court terme	6,23		357 035 \$	
- contribution d'assurance stabilisation	50,8		2 911 297 \$	
- entretien bâtiments et fonds de terre	6,9		395 432 \$	
- assurances diverses	7,87		451 022 \$	
- taxes foncières	1,54		88 256 \$	
- intérêts sur emprunts à moyen et long terme	24,5		1 404 071 \$	
- autres frais	17,93	1 027 550 \$		
TOTAL	337,9		19 364 711 \$	

ETC = équivalents temps-plein ou personnes-année

*Obtenu en multipliant le nombre d'heures/ferme moyenne et le nombre de brebis/ferme moyenne (données CECPA 2007)

Source : CECPA (2007), MAPAQ (2008b) et selon nos calculs.

4.2 Retombées économiques des productions non-dominantes du Bas-Saint-Laurent et de l'Abitibi-Témiscamingue

À partir des données présentées au Tableau 6, le modèle de EcoTech a permis d'estimer les retombées économiques des productions non-dominantes dans le Bas-St-Laurent. Tel que précédemment mentionné, les données utilisées pour l'Abitibi-Témiscamingue sont, quant à elles, plus facilement accessible dans les publications de l'ISQ et du MAPAQ. Le Tableau 7 présente les résultats de l'analyse en ce qui a trait au nombre d'emplois créés dans les deux régions sous étude.

TABLEAU 7 : NOMBRE D'EMPLOIS CRÉÉS PAR LES PRODUCTIONS NON-DOMINANTES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET DU BAS-SAINT-LAURENT EN 2007 (EN PERSONNES-ANNÉE)

Secteurs	Abitibi-Témiscamingue			Bas-Saint-Laurent			Total des deux régions
	Abitibi- Témiscamingue	Reste du Québec	TOTAL	Bas-Saint- Laurent	Reste du Québec	TOTAL	
<i>Cultures (avoine et orge)</i>							
Directs	138	0	138	329	0	329	467
Indirects	27	59	86	83	127	210	296
Induits	23	52	75	66	115	180	255
Total	188	111	299	477	242	720	1 018
<i>Élevage (bœuf en Abitibi-Témiscamingue et agneau dans le Bas-Saint-Laurent)</i>							
Directs	643	0	643	326	0	326	969
Indirects	56	245	301	45	89	134	435
Induits	77	183	260	44	77	120	380
Total	776	428	1 204	415	166	581	1 785
<i>Total</i>							
Directs	781	0	781	655	0	655	1 436
Indirects	83	304	387	128	217	344	731
Induits	100	235	335	109	191	301	636
Total	964	539	1 503	892	408	1 300	2 803

Source : Institut de la statistique du Québec et EcoTech Consultants.

Comme on peut le constater à la lecture du Tableau 7, les productions non-dominantes de l'Abitibi-Témiscamingue créent un total de 1 503 emplois au Québec d'une façon directe, indirecte ou induite et celles du Bas-Saint-Laurent en créent 1 300.

Les emplois créés à l'intérieur de chaque région par les productions non-dominantes s'élèvent à 964 en Abitibi-Témiscamingue et à 892 au Bas-Saint-Laurent. En termes relatifs, ils représentent 1,41 % des emplois de l'Abitibi-Témiscamingue et 0,95 % des emplois du Bas-Saint-Laurent (voir Annexe 2). Dans les deux cas, ces emplois représentent environ 7 % du total des emplois associés au secteur bioalimentaire dans ces régions.

En Abitibi-Témiscamingue, le ratio des emplois créés en régions par les productions non-dominantes retenues par rapport au total des emplois créés au Québec est de 64 % alors qu'au Bas-Saint-Laurent cette proportion est de 69 %. La principale raison

expliquant cet écart réside dans le fait que la production bovine crée plus d'emplois à l'extérieur de la région (428/1204) que la production ovine (166/581).

La plupart des emplois créés se trouvent dans le secteur de la production agricole : 873 sur 1 503 en Abitibi-Témiscamingue et 673 sur 1 300 au Bas-Saint-Laurent (voir Annexe 1). Le commerce de détail est le 2^e bénéficiaire avec 121 emplois en Abitibi-Témiscamingue et 120 au Bas-Saint-Laurent. L'impact sur les autres industries considérées séparément est moindre.

Au niveau du PIB, les productions non-dominantes retenues créent 87,2 M\$ en valeur ajoutée en Abitibi-Témiscamingue et 79,2 M\$ au Bas-Saint-Laurent (voir Tableau 8). Comme dans le cas de l'emploi, la part relative du PIB créé dans la région est plus petite en Abitibi-Témiscamingue qu'au Bas-Saint-Laurent : 56 % par rapport à 63 %. La principale raison reste la production bovine qui génère une part plus importante de richesse à l'extérieur de la région (38,2 M\$).

TABLEAU 8 : PIB GÉNÉRÉ PAR LES PRODUCTIONS NON-DOMINANTES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET DU BAS-SAINT-LAURENT EN 2007 (EN M\$)

Secteurs	Abitibi-Témiscamingue			Bas-Saint-Laurent			Total des deux régions
	Abitibi-Témiscamingue	Reste du Québec	TOTAL	Bas-Saint-Laurent	Reste du Québec	TOTAL	
<i>Cultures (avoine et orge)</i>							
Directs	8,7	0,0	8,7	20,8	0,0	20,8	29,5
Indirects	1,4	4,1	5,5	4,5	8,9	13,3	18,8
Induits	2,1	3,9	6,0	6,1	8,4	14,5	20,5
Total	12,2	7,9	20,2	31,3	17,3	48,6	68,8
<i>Élevage (bœuf en Abitibi-Témiscamingue et agneau dans le Bas-Saint-Laurent)</i>							
Directs	26,3	0,0	26,3	12,2	0,0	12,2	38,5
Indirects	3,1	16,6	19,7	2,6	6,1	8,7	28,4
Induits	7,3	13,7	21,0	4,1	5,6	9,7	30,7
Total	36,7	30,3	67,0	18,8	11,7	30,5	97,5
<i>Total</i>							
Directs	35,0	0,0	35,0	33,0	0,0	33,0	68,0
Indirects	4,5	20,7	25,2	7,0	15,0	22,0	47,2
Induits	9,4	17,6	27,0	10,1	14,1	24,2	51,2
Total	48,9	38,2	87,2	50,1	29,0	79,2	166,3

Source : Institut de la statistique du Québec et EcoTech Consultants.

Quant aux revenus de taxation, les productions non-dominantes du Bas-Saint-Laurent génèrent 24 M\$ pour le gouvernement du Québec, le gouvernement fédéral et les municipalités et celles de l'Abitibi-Témiscamingue 24,3 M\$ (voir Tableau 9 et Tableau 10). Ces montants incluent la parafiscalité et ne tiennent pas compte des subventions dont ces secteurs bénéficient. Si on déduit les subventions, les montants baissent respectivement à 12,5 M\$ et 5 M\$.

Comme dans le cas du PIB, l'élevage génère plus de revenus pour l'administration publique que les petites céréales en Abitibi-Témiscamingue (18,1 M\$ par rapport à

6,2 M\$), tandis qu'il en génère moins au Bas-Saint-Laurent (9,2 M\$ par rapport à 14,9 M).

TABLEAU 9 : REVENUS DE TAXATION ET DE PARAFISCALITÉ GÉNÉRÉS PAR LES PRODUCTIONS NON-DOMINANTES DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE EN 2007 (EN M\$)

	Gouv. du Québec	Municipalités	Gouv. fédéral	Total	Subventions ¹⁶	Revenu net
Cultures (avoine et orge)						
Impôt sur le revenu des particuliers	0,9	0,0	0,8	1,7	-	-
Autres revenus de taxation	0,9	0,2	1,9	3,1	-	-
Total	1,8	0,2	2,7	4,8	-3,4	1,4
Parafiscalité	1,2	0,0	0,2	1,4	-	-
Total avec parafiscalité	3,0	0,2	3,0	6,2	-3,4	2,8
Élevage (bœuf)						
Impôt sur le revenu des particuliers	3,1	0,0	3,0	6,1	-	-
Autres revenus de taxation	2,4	1,0	5,1	8,5	-	-
Total	5,5	1,0	8,1	14,6	-15,9	-1,3
Parafiscalité	2,9	0,0	0,6	3,5	-	-
Total avec parafiscalité	8,4	1,0	8,7	18,1	-15,9	2,3
Total						
Impôt sur le revenu des particuliers	4,0	0,0	3,8	7,8	-	-
Autres revenus de taxation	3,3	1,2	7,0	11,6	-	-
Total	7,3	1,2	10,8	19,4	-19,3	0,1
Parafiscalité	4,1	0,0	0,8	4,9	-	-
Total avec parafiscalité	11,4	1,2	11,6	24,3	-19,3	5,0

Source : Institut de la statistique du Québec, EcoTech Consultants et la Financière Agricole (pour les subventions).

¹⁶ Les subventions représentent 2/3 des versements du programme ASRA « brut » (avant la prise en compte du programme Agri-stabilité) pour l'Abitibi-Témiscamingue, en 2007, pour les productions visées (information reçue de la Financière Agricole), ainsi que 85 % des taxes municipales (85 % de la portion des taxes municipales admissibles applicable aux terres d'une valeur supérieure à 1 533 \$ l'hectare est remboursé aux agriculteurs). Cette information est disponible sur le site du MAPAQ, à l'adresse suivante :

http://www.mapaq.gouv.qc.ca/NR/rdonlyres/E3D3736A-266E-432A-ADCC-D3BA66096AAF/0/6809_Tableau_v5_MAJ.pdf.

TABEAU 10 : REVENUS DE TAXATION ET DE PARAFISCALITÉ GÉNÉRÉS PAR LES PRODUCTIONS NON-DOMINANTES DU BAS-SAINT-LAURENT EN 2007 (EN M\$)

	Gouv. du Québec	Municipa- lités	Gouv. fédéral	Total	Subven- tions ¹⁷	Revenu net
Cultures (avoine et orge)						
Impôt sur le revenu des particuliers	2,1	0,0	2,0	4,1	-	-
Autres revenus de taxation	2,3	0,6	4,6	7,4	-	-
Total	4,4	0,6	6,6	11,6	-6,8	4,8
Parafiscalité	2,8	0,0	0,5	3,3	-	-
Total avec parafiscalité	7,1	0,6	7,1	14,9	-6,8	8,1
Élevage (agneau)						
Impôt sur le revenu des particuliers	1,4	0,0	1,4	2,8	-	-
Autres revenus de taxation	1,3	0,4	2,6	4,3	-	-
Total	2,7	0,4	4,0	7,1	-4,8	2,3
Parafiscalité	1,7	0,0	0,3	2,1	-	-
Total avec parafiscalité	4,5	0,4	4,3	9,2	-4,8	4,4
Total						
Impôt sur le revenu des particuliers	3,5	0,0	3,4	6,9	-	-
Autres revenus de taxation	3,6	0,9	7,2	11,7	-	-
Total	7,1	0,9	10,6	18,6	-11,5	7,1
Parafiscalité	4,5	0,0	0,9	5,4	-	-
Total avec parafiscalité	11,6	0,9	11,5	24,0	-11,5	12,5

Source : Institut de la statistique du Québec et EcoTech Consultants.

4.3 Mise en contexte des retombées économiques

Les chiffres présentés dans cette section peuvent paraître petits à l'échelle du Québec. Toutefois, il est intéressant de comparer leur importance relative avec des industries ou des sites industriels jugés importants par la population québécoise et nos élus.

Au chapitre des emplois, la production d'agneau et de petites céréales dans le Bas-Saint-Laurent est tout aussi importante pour la région que le Port de Montréal pour le grand Montréal, alors que la production de bœuf et de petites céréales en Abitibi-

¹⁷ Les subventions représentent 2/3 des versements du programme ASRA « brut » (avant la prise en compte du programme Agri-stabilité) pour le Bas-Saint-Laurent, en 2007, pour les productions visées, ainsi que 85 % des taxes municipales. Le niveau des subventions a été obtenu de la Financière Agricole. Le pourcentage de 85 % a été choisi parce que « 85 % de la portion des taxes municipales admissibles applicable aux terres d'une valeur supérieure à 1 533 \$ l'hectare est remboursé aux agriculteurs » et que la majorité des terres au Québec dépasse cette valeur marchande à l'hectare. Cette information est disponible sur le site du MAPAQ, à l'adresse suivante : http://www.mapaq.gouv.qc.ca/NR/rdonlyres/E3D3736A-266E-432A-ADCC-D3BA66096AAF/0/6809_Tableau_v5_MAJ.pdf et respectivement sur le site de la Financière Agricole : http://www.fadq.qc.ca/fileadmin/cent_docu/publ/econ/vale_terr/vale_terre_2009.pdf.

Témiscamingue surpasse l'importance de ce même port en termes relatifs. Plus précisément, tandis que le secteur de l'agneau et des petites céréales génèrent 0,86 % des emplois du Bas-Saint-Laurent, le Port de Montréal crée 0,89 % des emplois du grand Montréal. Ces données sont présentées au Tableau 11. Dans le cas de l'Abitibi-Témiscamingue, la création d'emplois par les productions non-dominantes retenues est encore plus importante : 1,44 % des emplois de la région sont créés, directement ou indirectement, par ces secteurs.

De plus, étant donné la moins grande variété des industries présentes en régions, le remplacement d'un emploi en régions est possiblement plus difficile à faire qu'à Montréal. Il est permis de croire qu'une personne qui perd son travail dans les régions non-métropolitaines en trouve plus difficilement un autre dans la même région qu'une personne vivant dans le grand Montréal. Par conséquent, la création d'emplois en régions mériterait d'être davantage valorisée que dans les grandes villes.

Quant à leur impact sur le PIB, les productions non-dominantes en régions et le Port de Montréal sont à nouveau comparables : 0,87 % du PIB du Bas-Saint-Laurent est produit, directement ou indirectement par les secteurs de l'agneau et des petites céréales, le chiffre est de 0,97 % pour l'Abitibi Témiscamingue tandis que le Port de Montréal crée 1,22 % du PIB du grand Montréal¹⁸.

¹⁸ Il faut, par contre, mentionner que dans le cas du PIB, le grand Montréal représente uniquement Montréal, Laval et Longueuil, les autres municipalités étant exclues dû à la non-disponibilité des données. Transposé au grand Montréal, le pourcentage du PIB serait donc moindre et davantage en ligne avec ceux des régions étudiées.

TABEAU 11 : COMPARAISON DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ENGENDRÉES PAR LES PRODUCTIONS NON-DOMINANTES DU BAS-SAINT-LAURENT ET DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE AVEC LES RETOMBÉES DU PORT DE MONTRÉAL (EN 2007)

	Emplois			PIB (valeur ajoutée, en M\$)		
	# d'emplois créés dans la région (directs et indirects) (A)	# d'emplois dans la région (B)	Importance relative des emplois créés A/B*100	PIB créé dans la région (C)	PIB de la région (D)	Importance relative du PIB créé (%) C/D*100
Agneaux et petites céréales (Bas-Saint-Laurent)	783	90 400 ¹⁹	0,86 %	50,1	5 717 ²⁰	0,87 %
Bœuf et petites céréales (Abitibi-Témiscamingue)	964	66 900 ²¹	1,44 %	48,9	5 026 ²²	0,97 %
Port de Montréal (Grand Montréal)	17 600 ²³	1 972 450 ²⁴	0,89 %	1 500 ²⁵	122 110 ²⁶	1,22 %

Source : voir les notes en bas de page.

Pour conclure, même si en termes absolus le Port de Montréal génère plus d'emplois et de PIB que les productions non-dominantes des deux régions étudiées, leur

¹⁹ Données disponibles sur le site internet de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), sous le titre « 01 - Le Bas-Saint-Laurent et ses municipalités régionales de comté (MRC) » : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/region_01/region_01_00.htm

²⁰ Données disponibles sur le site internet de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), sous le titre « Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par région administrative du Québec, 2003-2007 » : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/econm_finnc/conjn_econm/compt_econm/pib_industrie_ra_2003-2007.htm. Estimations réalisées pour l'année 2007.

²¹ Données disponibles sur le site internet de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), sous le titre « Emploi à temps plein et à temps partiel par grand secteur d'activité, Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2004-2008 » : http://www.stat.gouv.qc.ca/regions/profils/profil08/societe/marche_trav/indicat/tra_gr_secteur08.htm

²² Données disponibles sur le site internet de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), sous le titre « Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par région administrative du Québec, 2003-2007 » : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/econm_finnc/conjn_econm/compt_econm/pib_industrie_ra_2003-2007.htm. Estimations réalisées pour l'année 2007.

²³ Données disponibles sur le site internet du Port de Montréal à la section des FAQ (question no. 8) : http://www.port-montreal.com/site/11_0/index.jsp?lang=fr

²⁴ Données disponibles sur le site internet de Statistique Canada à la section « Profils des communautés de 2006 », pour Montréal (région métropolitaine de recensement) : <http://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2006/dp-pd/prof/92-591/index.cfm?Lang=F>

²⁵ Données disponibles sur le site internet du Port de Montréal, dans le cadre du communiqué de presse du 17 avril 2008 : http://www.port-montreal.com/news/fr_77_1.pdf

²⁶ Pour Montréal (97 519 M\$ en 2007) et Laval (11 441 M\$ en 2007), les données sont disponibles sur le site internet de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), sous le titre « Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par région administrative du Québec, 2003-2007 » : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/econm_finnc/conjn_econm/compt_econm/pib_industrie_ra_2003-2007.htm. Pour Longueuil, nous avons utilisé le PIB 2006, disponible dans *Conference Board* 2009 (13 150 M\$).

importance relative en termes d'impact économique sur la région qui les accueille est comparable. En effet, suivant cette logique, un emploi créé au Bas-Saint-Laurent est équivalent à 22 emplois à Montréal et un emploi en Abitibi-Témiscamingue correspond à 30 emplois à Montréal, tandis qu'1 \$ de PIB créé au Bas-Saint-Laurent équivaut à 22 \$ à Montréal et 1 \$ de PIB en Abitibi-Témiscamingue correspond à 26 \$ à Montréal, tel que présenté au Tableau 12.

TABLEAU 12 : IMPORTANCE RELATIVE DE LA CRÉATION D'EMPLOI ET DE RICHESSE DANS LES DEUX RÉGIONS ÉTUDIÉES PAR RAPPORT AU GRAND MONTRÉAL

	Bas-Saint-Laurent		Abitibi-Témiscamingue	
	1 emploi	1 \$	1 emploi	1 \$
Grand Montréal	22 emplois	22 \$	30 emplois	26 \$

Source : ÉcoRessources Consultants, à partir des données sur l'emploi et le PIB des trois régions.

5. Étude de cas de deux villages québécois

Les précédents chapitres nous ont permis de constater que bien que le secteur agricole ne représente qu'1 % du PIB du Québec, ou 3 % lorsque les activités de transformation sont ajoutées, l'impact est beaucoup plus important au niveau régional. Ainsi, la contribution au PIB pour plusieurs régions double, alors qu'au chapitre de l'emploi la contribution du secteur bioalimentaire peut atteindre 20 %. Plus notre analyse est géographiquement désagrégée, plus l'impact de l'agroalimentaire apparaît important pour plusieurs régions de la province. Cet exercice permet donc une analyse plus fine des résultats et permet de mieux relativiser l'impact réel de l'agroalimentaire dans certaines régions. Par la suite, l'analyse a été poussée davantage pour se concentrer uniquement sur certaines productions dites non-dominantes. Toujours dans un souci de désagrégation, nous poursuivons maintenant notre analyse à l'échelle de deux villages du Québec : Saint-Gabriel-de-Rimouski dans la région du Bas-Saint-Laurent et Saint-Isidore-de-Clifton en Estrie.

Notre volonté d'analyser des villages présentant un contraste a orienté notre choix vers les villages précédemment cités. En effet, Saint-Gabriel-de-Rimouski doit faire face à des défis mais se porte relativement bien dans une région où la vitalité agricole est pourtant limitée. À l'opposé, Saint-Isidore-de-Clifton est près du point de rupture dans une région agricole généralement perçue comme étant dynamique et prospère. Dans chaque cas, notre analyse s'est concentrée sur les productions ovines, bovines et de petites céréales.

Notre approche est qualitative et a consisté à rencontrer les acteurs des villages, soit le maire, le directeur d'école ou le commissaire, des propriétaires de commerces et des producteurs, principalement des productions visées par notre analyse. Notre objectif était, dans un premier temps, de déterminer l'importance des producteurs visés au niveau économique et au niveau des services dans chacun des villages. Rappelons qu'une entreprise de grande taille peut avoir un impact économique significatif, mais qu'au niveau social l'unité d'importance est l'unité familiale. Nous nous sommes donc également intéressés aux commerces, à l'école, au bureau de poste et à divers services ou organismes orientés vers les loisirs et la famille. Notre deuxième objectif était de qualifier l'impact d'un choc de revenu équivalent à une réduction de 30 %-50 % des paiements nets de l'ASRA. Finalement, nous avons demandé aux intervenants quelles étaient leurs attentes quant aux impacts du choc de revenu précédemment discuté sur la vie économique et le tissu social du village, ces deux variables étant intimement liées.

5.1 Saint-Isidore-de-Clifton

5.1.1 Portrait

Saint-Isidore-de-Clifton est situé près de la frontière du New Hampshire, à 45 minutes de route de la ville de Sherbrooke (près de 190 000 habitants au recensement de 2006, en croissance depuis 2001), dans la MRC du Haut-Saint-François, en Estrie.

Selon le recensement de 2006, la municipalité compte près de 800 habitants (dont 330 sont actifs), un nombre stable par rapport à celui de 2001.

Le village regroupe les entreprises et services suivants :

- Trois garages de mécanique;
- Un restaurant et une cantine (ouverte seulement les fins de semaines);
- Une coopérative offrant des intrants agricoles, des matériaux de construction et un poste à essence;
- Une caisse populaire;
- Deux maisons d'hébergement;
- Deux habitations à loyer modique;
- Une petite bibliothèque;
- Un dépanneur et poste à essence.

Le village abrite également l'École des Trois Cantons, qui regroupe les élèves du primaire de Saint-Isidore-de-Clifton, du secteur Sawyerville (en partie) et du secteur de Saint-Mathias-de-Bonneterre. Le revenu médian par ménage, évalué à 36 155 \$²⁷, est nettement en-dessous de la moyenne provinciale (46 419\$).

Jusqu'à tout récemment, deux scieries employaient plus de 50 personnes du village et des environs. Il s'agissait, de loin, des deux plus gros employeurs de la région immédiate. Les deux scieries ont toutefois cessé leurs activités et les périodes d'assurance-emploi des anciens salariés venaient tout juste d'arriver à échéance lors de notre visite en septembre 2009. Il y a quelques années, le magasin général a également fermé ses portes définitivement. Il regroupait entre autres les activités d'épicerie, de magasin à rayons et d'abattoir/boucherie.

Saint-Malo, le village voisin, compte un peu plus de 500 habitants et possède encore une scierie fabriquant des produits à haute valeur ajoutée, mais a vu plusieurs de ses petits commerces fermer dans les dernières années (dont le restaurant et le poste à essence). Le village ne compte plus qu'un commerce : un dépanneur-épicerie.

La région compte également sur quelques dizaines de résidents saisonniers habitant des chalets en bordure d'un lac ou d'une rivière. Ainsi, des chasseurs et pêcheurs, dont plusieurs proviennent des États-Unis, apportent un peu d'activité économique en saison. On observe aussi l'établissement de quelques nouveaux résidents, pour la plupart de jeunes retraités.

Ainsi, il ne reste à Saint-Isidore aucune entreprise qui engage plus de cinq personnes à temps plein et à l'année. La caisse populaire, la municipalité et la coopérative agricole représentent les plus gros employeurs encore en activité. Cependant, comme nous allons le voir, la coopérative agricole enregistre des déficits. Par conséquent, une baisse de ses ventes entraînerait rapidement sa fermeture.

²⁷ Selon le recensement 2006, Statistique Canada.

5.1.2 Importance des productions non-dominantes dans le village

Depuis la fermeture des scieries, l'agriculture est devenue le secteur qui emploie le plus de citoyens au village. À l'intérieur des limites du village, on compte les productions agricoles suivantes : 15 entreprises en production de bovins de boucherie (un finisseur d'environ 1 000 têtes, mais surtout des entreprises vache-veau, généralement d'anciennes entreprises de productions laitières ayant vendu leur quota; certaines comptent plus de 100 vaches en inventaire), trois en production laitière, une en productions maraichères et deux entreprises ovines. Plusieurs de ces entreprises – et d'autres – opèrent une érablière ou font des cultures commerciales, mais aucune n'est spécialisée dans l'une ou l'autre de ces productions.

Le village est situé en altitude et son contexte agro-climatique permet à peine la culture du maïs. Il est important pour notre enquête de mentionner que les trois producteurs laitiers se retrouvent à la limite du territoire de Saint-Isidore (autrefois le village de Clifton). Ils sont géographiquement et historiquement plus près de la municipalité de Sawyerville et ont par conséquent moins d'interaction économique avec le village de Saint-Isidore. Nous constatons donc, sans jeu de mots, que les productions non-dominantes dominent le paysage agricole de Saint-Isidore.

Notre enquête nous a révélé à quel point les entreprises agricoles étaient centrales dans l'activité économique du village de Saint-Isidore-de-Clifton. Tout d'abord, la plupart des entreprises agricoles sont des clients de la coopérative agricole du village pour leurs achats réguliers d'intrants agricoles, ainsi que lors de projets de rénovation ou d'agrandissement de bâtiments. Ensuite, ces entreprises agricoles reçoivent la visite, chaque semaine, de représentants de toutes sortes (savons, techniciens agricoles, livreurs, etc.). La plupart du temps, ceux-ci font une halte au dépanneur, à la coopérative pour faire le plein, ou encore au restaurant pour dîner.

Le propriétaire du restaurant a bien constaté ce phénomène lors de la fermeture du magasin général. En effet, il nous a confié qu'auparavant, « *le livreur de bière faisait deux arrêts à Saint-Isidore : au dépanneur et au magasin général. Je le voyais souvent parce que son prochain arrêt était assez loin. Maintenant, il ne reste que le dépanneur et il poursuit sa route dans l'avant-midi, il ne vient plus dîner ici* ». La fermeture d'entreprises agricoles pourrait avoir un effet similaire. Le restaurateur a d'ailleurs affirmé : « *Les producteurs agricoles, je ne les vois pas souvent. Les gars qui travaillent à forfait ou qui livrent sur les fermes, oui* ».

Historiquement, dans cette région, les producteurs pouvaient s'appuyer sur la forêt pour passer à travers les cycles baissiers agricoles. Par exemple, lors de mauvaises années en agriculture (caractérisées par de faibles prix ou rendements, des maladies ou autres), les producteurs avaient l'habitude de vendre davantage de bois. Or, l'effondrement actuel du marché du bois augmente grandement leur vulnérabilité au contexte actuel de faible prix, notamment pour le bœuf.

5.1.3 Impact d'un choc de revenu pour les productions non-dominantes

Nous avons rencontré quatre propriétaires d'entreprises agricoles (parmi les plus grosses entreprises) situées dans le village : une entreprise ovine, une entreprise opérant des parcs d'engraissement, un naisseur, et une autre active en semi-finition et veaux de grain. Parmi les quatre, trois ont déclaré qu'ils devraient cesser de produire si leurs paiements d'ASRA étaient coupés de moitié. L'un d'eux a bien résumé la situation en disant : « *J'ai déjà de la misère à arriver avec les paiements actuels. Paierais-tu pour travailler, toi?* ». Pour un autre la situation est déjà critique et décourageante : « *Avant on avait du plaisir de faire ce qu'on fait, maintenant on est obligé de le faire, ça fait deux mois que nous n'avons pas de salaire, je mange parce que ma femme travaille à l'extérieur* ».

Le seul propriétaire ayant dit qu'il resterait en production a affirmé qu'il réduirait sa production de moitié afin de se consacrer à la mise en marché et ainsi profiter de meilleurs prix de la vente de sa production.

Ces témoignages semblent confirmer l'analyse des différents intervenants rencontrés qui estiment qu'un minimum de sept producteurs sur les 17 entreprises de productions non-dominantes (15 bœufs et 2 agneaux) cesseraient leurs activités si l'ASRA coupait ses versements nets de 30 % à 50 % dans les productions ovines, bovines et de petites céréales. Il s'agit d'un scénario conservateur selon les intervenants rencontrés et les résultats obtenus de notre échantillon de producteurs.

5.1.4 Impact sur le village

En discutant avec les commerçants et responsables de services publics de Saint-Isidore, la dynamique de l'impact de la fermeture de quelques entreprises agricoles est rapidement apparue. Les intervenants rencontrés un à un sont unanimes quant au scénario. Ces fermetures enclencheraient une réaction en chaîne néfaste qui pourrait mener, selon plusieurs, à une forte dégradation de l'activité économique et de la qualité de vie du village. Le terme employé par plusieurs étant la « *fermeture du village* ». Nous allons détailler nos observations au niveau économique, d'une part et au niveau social d'autre part.

Impact économique

Lorsque nous avons demandé au directeur de la coopérative de qualifier l'importance des productions non-dominantes du village sur la coopérative, ce dernier a indiqué qu'elles représentaient près de 60 % de son chiffre d'affaires. Une de ces entreprises compte pour 30 % du chiffre d'affaires à elle seule. Il va sans dire qu'un affaiblissement de la capacité financière de ces entreprises et possiblement la disparition d'un certain nombre d'entre elles serait fatale pour la coopérative et ses 8 emplois (5 temps pleins et 3 temps partiels). Toujours selon le directeur, malgré les importantes compressions et restructurations des dernières années, la coopérative est à la limite de la rentabilité et une diminution du volume de vente équivalente à la perte de sept entreprises forcerait la fermeture.

Nous avons testé ce scénario de fermeture de 7 entreprises agricoles non-dominantes auprès de la majorité des autres commerçants du village en leur demandant de qualifier, selon eux, l'impact pour leur entreprise et pour le village. Les commerçants ont indiqué à l'unanimité qu'un tel scénario les affecterait durement, ainsi que le village. Au mieux, les commerces couperaient le nombre de leurs employés alors que certains fermeraient. La propriétaire du dépanneur a indiqué que la fermeture des scieries a été un coup dur pour son entreprise et que selon elle, la disparition de sept entreprises agricoles remettrait en cause la viabilité de la coopérative. Or, son commerce est voisin de la coopérative et elle profite grandement de son achalandage. La fermeture d'entreprises agricoles aurait donc un impact direct sur son chiffre d'affaires et un impact indirect majeur. La commerçante estime qu'elle devrait fermer puisqu'elle opère déjà à la limite de la rentabilité.

Un garagiste a affirmé qu'il passerait de 3,5 employés à un seul (c'est-à-dire lui-même), et qu'au moins un garage sur trois fermerait. Il explique que les clients agricoles ne représentent que 25 % de son chiffre d'affaires. Toutefois, avec la coopérative et les activités découlant des agriculteurs (employés, camions de transport), ce chiffre grimpe à 50 %. Il estime également que la coopérative fermerait en affirmant : *« si sept producteurs quittent, la coopérative va fermer et aussi bien fermer la route après Sherbrooke, car il n'y aura rapidement plus grand-chose ici »*. Quant au restaurateur du village, il n'a pas voulu se prononcer sur la pérennité de son entreprise, mais a mentionné qu'il s'agirait d'un coup dur, d'un coup très dur.

Le maire est aussi préoccupé de la dévaluation foncière que la disparition de fermes pourrait déclencher, ainsi que de l'impact de fermeture de commerces sur les revenus fonciers. Il estime que les revenus de la municipalité en souffriraient, ce qui se traduirait par une baisse de services et le licenciement de quelques employés. *« Nous devons déjà appuyer les producteurs et plusieurs citoyens qui ont perdu leur emploi au niveau des taxes »*, nous a-t-il confié.

Impact social

Les personnes interrogées anticipent également des impacts sociaux si des fermes disparaissaient. On craint d'abord une diminution des services, dont ceux de la bibliothèque municipale. L'une des personnes interrogées a déclaré : *« Pour garder le bureau de poste, il faut passer une résolution au conseil municipal tous les 4-5 ans »*. Pour ce qui est de l'école, heureusement la politique actuelle du ministère de l'Éducation du Québec propose une structure de financement aux commissions scolaires qui prévient la fermeture des petites écoles en situation démographique stable (la dernière école du village). L'école n'est donc pas menacée de fermeture en ce moment, bien que le regroupement de classe soit fréquent et que le maintien d'une garderie scolaire constitue un enjeu important chaque année. Cependant, certains craignent que cette situation change si le scénario décrit jusqu'à maintenant se matérialisait.

La population de Saint-Isidore est vieillissante (âge médian de 42 ans) et la municipalité attire pour l'instant principalement des retraités ou semi-retraités comme nouveaux arrivants. Une population vieillissante a des impacts sur l'implication, le type de projets souhaités et les dépenses en investissement. Comme le constatait une commerçante du village, « *les retraités de Sherbrooke font la majorité de leurs achats à Sherbrooke, bien que nous soyons heureux de les accueillir, ils dépensent peu au village* ». Saint-Isidore compte entre autres sur un comité de loisirs, de la bibliothèque et un autre à caractère plus économique, nommé « Saint-Isidore en action ». La relève de ces comités n'est présentement pas assurée.

On s'inquiète également de la qualité de vie au village si les commerces actuels et ces nombreux services fermaient leurs portes. Cette crainte est ainsi exprimée par un des intervenants rencontrés : « *s'il faut faire 40 km pour trouver une bolt et qu'il n'y a plus de commerce ici, c'est pas très vendeur* ».

5.1.5 Conclusion

En septembre 2009, Saint-Isidore-de-Clifton est au point de rupture. En d'autres termes, le village possède peu de marge de manœuvre et l'activité économique et le tissu social du village pourraient se dégrader rapidement suite à un choc économique additionnel, même marginal. Le village ne repose essentiellement que sur deux moteurs économiques, soit la forêt et l'agriculture (surtout des élevages de bovins de boucherie, une production essentiellement non-dominante). En ce sens, Saint-Isidore est un bimoteur qui ne vole plus que sur un seul moteur étant donné les déboires du secteur forestier. La perte du magasin général a mené à la réalisation que ce village, jadis prospère et loin des inquiétudes qui marquaient alors plusieurs municipalités en régions, n'était pas à l'abri et devrait lutter pour sa survie.

Nous avons d'ailleurs constaté que le climat actuel y est assez morose. Les producteurs ont vécu quelques années de mauvaises récoltes, les prix sont présentement mauvais et les coûts de production en hausse. Le village compte plusieurs chômeurs, alors que d'autres résidents ont décidé de quitter le village. Les commerçants sont inquiets et ont subi les contrecoups des fermetures des scieries.

Une baisse additionnelle des revenus agricoles entraînerait une réaction en chaîne négative pour le village de Saint-Isidore. En effet, il est estimé par les intervenants et les principaux intéressés qu'au moins sept entreprises agricoles disparaîtraient suite à une réduction de l'ordre de 30 % à 50 % des paiements nets de l'ASRA. Ceci compromettrait la survie du village, puisque la coopérative d'intrants agricoles, présentement à la limite de la rentabilité, devrait vraisemblablement cesser ses activités. La diminution d'activité économique entraînerait la fermeture du dépanneur, possiblement celle d'un garage de réparation mécanique et du restaurant du village. Les conséquences de ces fermetures feraient diminuer les revenus fonciers de la municipalité qui devrait, à son tour, réduire ses services et le nombre d'employés. Il en résulte une perte importante de la qualité de vie, favorisant le départ de certains citoyens vers la ville et contribuant davantage au cycle de désertification économique et sociale du village.

5.2 Saint-Gabriel-de-Rimouski

5.2.1 Portrait

Saint-Gabriel-de-Rimouski (MRC La Mitis) est une municipalité de 1 228 habitants, dont 615 sont actifs selon le recensement de 2006.

Les entreprises situées sur le territoire de la municipalité sont assez nombreuses. Elles incluent :

- Un centre de transformation de la viande;
- Une épicerie;
- Une quincaillerie avec centre de rénovation et matériaux de construction;
- Deux postes à essence;
- Un garage de mécanique agricole;
- Un casse-croûte;
- Une entreprise de transport forestier;
- Une entreprise d'aménagement forestier;
- Une entreprise en construction qui travaille dans toute la région;
- Une entreprise d'excavation;
- Le Domaine Valga, qui propose un sentier aérien avec la plus longue Tyrolienne au Québec.

À ces entreprises, s'ajoutent les services publics suivants :

- Une école primaire couvrant trois municipalités : Saint-Gabriel, Les Hauteurs et Saint-Charles-Garnier;
- Un bureau de poste;
- Une caisse populaire;
- Un foyer pour personnes âgées.

En outre, un nouveau développement résidentiel est en cours dans la municipalité, près de Mont Comi, un centre de ski desservant la région. Par ailleurs, chaque année, des citoyens de la municipalité organisent un Festival western. Cependant, bien que Saint-Gabriel possède des panoramas appalachiens à couper le souffle, la municipalité reçoit relativement peu de touristes le reste de l'année.

De plus, Saint-Gabriel est situé à 30-40 minutes de route de Rimouski et de Mont-Joli, deux villes de près de 50 000 et 6 500 habitants respectivement. Ces villes logent plusieurs entreprises et institutions (hôpital, écoles, cégep, université, bureaux gouvernementaux, centres commerciaux, restaurants, etc.). Le revenu médian par ménage, établi à 45 598 \$²⁸, est similaire à la moyenne provinciale (46 419\$). Il est même supérieur à celui de Rimouski (43 848\$). Selon les intervenants rencontrés,

²⁸ Selon le recensement 2006, Statistique Canada

une grande partie de la population de Saint-Gabriel travaille en ville, souvent à Rimouski ou à Mont-Joli.

5.2.2 Importance des productions non-dominantes au village

Selon nos discussions avec l'UPA locale et les intervenants municipaux, Saint-Gabriel compte 13 fermes ovines (dont plusieurs élèvent entre 500 et 1 000 brebis), 2 fermes de bovins de boucherie, 6 entreprises porcines et 13 fermes laitières.

Le village de Saint-Gabriel-de-Rimouski offre des contrastes importants avec celui de Saint-Isidore-de-Clifton. Dans un premier temps, l'économie du village est moins dépendante de l'agriculture et de la forêt. Deuxièmement, le secteur agricole lui-même offre un portrait différent puisque 40 % des entreprises sont sous gestion de l'offre. En fait, près de 60 % des entreprises agricoles du village ne font pas partie de la catégorie non-dominante. En ce sens, et toujours sans jeu de mots, les productions non-dominantes ne dominent pas le paysage agricole de Saint-Gabriel. Finalement, notons que le village de Saint-Gabriel se porte présentement bien.

Les producteurs agricoles du village font preuve de dynamisme, comme en témoigne le Centre de transformation des viandes. Cette initiative de producteurs agricoles du village a ouvert ses portes en 2009. Il emploie présentement 15 personnes et prévoit en employer 25 lorsqu'il aura atteint sa pleine capacité d'opérations. De plus, mentionnons que selon les producteurs agricoles locaux, les terres ne restent présentement pas à vendre longtemps. En effet, les producteurs voisins font rapidement des offres d'achat afin de prendre de l'expansion.

Les producteurs agricoles sont également très impliqués et participent activement à la vie sociale de la communauté. Le développement des petites communautés dépend généralement du dynamisme de ses citoyens offrant du temps bénévole dans divers comités. Or, les agriculteurs sont très actifs sur les comités relevant de la municipalité, aussi bien que ceux du Festival western, de la création du Centre de transformation de la viande et de l'établissement de la nouvelle patinoire.

De plus, nous avons remarqué que la nature des entreprises agricoles (la production choisie, la dimension de l'entreprise, etc.) contribue directement (par leurs achats) et indirectement (par les achats de leurs fournisseurs, selon le phénomène décrit pour le village de Saint-Isidore, à la section 4.1.2) à alimenter un tissu entrepreneurial important local composé entre autres des postes à essence, garage, casse-croûte, etc. Les agriculteurs du village contribuent donc directement et indirectement à la prospérité des entreprises d'autres secteurs économiques, créant des emplois dans le village. Ces emplois sont accessibles aux résidents peu mobiles ou peu scolarisés tels que certains jeunes et ajoutent à la diversité des emplois locaux disponibles.

5.2.3 Impact d'un choc de revenu pour les productions non-dominantes

Les producteurs interrogés ont différentes perspectives quant à l'impact anticipé d'une réduction de l'ordre de 30 % à 50 % des paiements nets de l'ASRA. Un producteur ovin a affirmé que dans un tel cas, il cesserait la production ovine, mais évaluerait la

conversion de son entreprise vers les productions contingentées. Il reconnaît cependant qu'une telle modification au régime de soutien forcerait probablement la fermeture de plusieurs entreprises agricoles (des productions non-dominantes) de la région. Un autre a déclaré que ni son entreprise, ni aucune des productions non-dominantes du village ne pourraient survivre à un tel choc de revenu. Un dernier producteur a affirmé qu'il continuerait en production ovine, mais ce serait difficile et son entreprise serait grandement fragilisée à court et moyen terme et pourrait difficilement survivre à un autre choc (baisse de prix, maladie du troupeau ou des propriétaires, etc.). Notons que certains des producteurs ovins de la région sont parmi les plus performants de la province.

Contrairement au village de Saint-Isidore, la plupart des intervenants étaient confiants : ils ne craignaient pas - pour ne l'avoir jamais vécu - que les commerces et institutions qu'ils ont toujours connus puissent disparaître. Malgré cette confiance, l'avenir présente toutefois certaines menaces pour plusieurs d'entre eux. En effet, ces derniers s'inquiètent du fait qu'une diminution des revenus agricoles pourrait entraîner la disparition d'un nombre significatif d'entreprises en production non-dominante, et ce, essentiellement pour les mêmes raisons que celles mentionnées pour Saint-Isidore. En effet, plusieurs fermes opèrent avec des marges très minces ou sont déjà déficitaires. Une diminution de revenus pourrait donc les inciter ou les forcer à quitter la production. Plus précisément, selon les intervenants il est réaliste de croire que près de la moitié des agriculteurs en production non-dominante verraient leurs opérations affectées si une baisse de revenu de l'ordre de celle discutée présentement se matérialisait.

5.2.4 Impact pour le village

Impact économique

Dans l'ensemble, nous allons voir qu'un tel scénario semble être moins dommageable pour le village de Saint-Gabriel-de-Rimouski que celui décrit pour le village de Saint-Isidore-de-Clifton, dû principalement à la plus grande diversité des activités économiques présentes à Saint-Gabriel. Même si la crise de l'industrie forestière a entraîné la fermeture ou la contraction d'entreprises de transport forestier et qu'un restaurant a récemment fermé ses portes, de nouvelles entreprises ont vu le jour cette année au village, notamment le Centre de transformation de la viande.

Néanmoins, un scénario de fermetures d'entreprises agricoles inquiète les résidents : « *Qui va cultiver ces terres?* » s'est exclamée une femme d'affaires à qui nous avons parlé. « *Et que vont-ils faire? Ils vont retourner à l'école? Est-ce vraiment réaliste, à 45 ans, de réorienter sa carrière de cette façon?* ».

Le maire s'est dit préoccupé par une éventuelle dépréciation de la valeur foncière et de l'assiette fiscale de la municipalité qui serait causée par la disparition d'entreprises agricoles. Bien que pour l'instant les terres agricoles trouvent rapidement preneur, cette demande excédentaire pourrait rapidement basculer si une quantité appréciable de terres était sur le marché. Un tel scénario n'est pas irréaliste puisque plusieurs communautés voisines, notamment Saint-Marcellin, ont perdu leur agriculture et vu

leurs terres partir en friche suite au départ à la retraite d'agriculteurs sans relève. Notons également que plus les conditions sont difficiles, moins le secteur attire de relève.

Impact social

Les services et commerces de Saint-Gabriel ne sont pas en danger ou à un point de rupture, comme dans le village de Saint-Isidore. L'école n'est donc pas en danger, bien que plusieurs communautés voisines luttent pour la survie de la leur. Saint-Gabriel accueille un nombre significatif de jeunes familles qui travaillent à Rimouski ou Mont-Joli, dynamisant ainsi le tissu social du village. Cette situation contraste également avec Saint-Isidore qui attire principalement des retraités. La disponibilité de terrains pour construire des maisons neuves n'est peut-être pas étrangère à ce fait. Mentionnons également que grâce à sa plus grande diversité économique, un scénario domino à Saint-Gabriel, tel que celui ayant à son épiscentre la coopérative agricole à Saint-Isidore, est peu probable.

C'est au niveau de l'implication sociale et de la qualité de vie au village que le bât est le plus susceptible de blesser si le village devait perdre un nombre significatif d'agriculteurs en production non-dominante. En effet, les agriculteurs semblent être et sont perçus comme étant au centre de l'activité sociale du village de Saint-Gabriel, probablement grâce au fort sentiment d'appartenance qu'ils ont développé au fil des générations et dû au fait que leur activité principale, l'agriculture, les lie fortement et à long terme, au village.

5.2.5 Conclusion

En conclusion, nous observons que la survie du village de Saint-Gabriel dépend moins, à court terme, de la survie de ses agriculteurs qu'à Saint-Isidore. La disparition de fermes ovines et bovines du village aurait des conséquences nettement moins dramatiques sur l'avenir de la communauté. En effet, Saint-Gabriel dispose d'une agriculture et d'une activité économique plus diversifiée que Saint-Isidore et d'un influx de jeunes familles ayant un travail dans les villes avoisinantes.

Cela ne signifie pas pour autant que le village de Saint-Gabriel ne serait pas affecté par un choc de revenu en production non-dominante. En effet, des emplois et le niveau de rentabilité de nombreux commerces seraient affectés, sans toutefois menacer une désertification économique comme dans le cas de Saint-Isidore. Les revenus fonciers du village seraient également affectés avec les conséquences négatives qui pourraient en découler.

C'est toutefois au chapitre de la qualité de vie ou du tissu social que l'impact risque d'être le plus important. Sans doute parce qu'ils sont là depuis plusieurs générations et encore pour plusieurs années à cause de la fixité de leurs actifs et de leurs activités, les agriculteurs sont très actifs dans les comités et instances bénévoles nécessaires pour améliorer la qualité de vie du village. Si leur nombre devait diminuer de façon rapide et significative, c'est toute la communauté qui en souffrirait, réduisant potentiellement le pouvoir d'attraction de la municipalité pour les jeunes familles en provenance de la ville.

6. Conclusion générale

L'analyse réalisée dans le cadre de ce mandat nous a permis de constater que bien que le secteur bioalimentaire représente 6 % du PIB du Québec, les secteurs de la production et de la transformation y jouent un rôle important. Lorsque l'on compare les secteurs de la production et de la transformation aux autres secteurs d'activités économiques, on constate l'importance relative de ces secteurs. En effet, un choc d'investissement de 100 M\$ en agriculture engendre davantage de retombées qu'un investissement comparable dans les autres industries primaires, notamment celle de la construction.

L'impact du secteur bioalimentaire dans son ensemble est, par ailleurs, beaucoup plus important au niveau régional. Ainsi, la contribution au PIB pour plusieurs régions est plus du double de ce que l'on perçoit à l'échelle provinciale, alors qu'au chapitre de l'emploi la contribution du secteur bioalimentaire peut atteindre jusqu'à 20 % dans certaines régions.

En fait, plus notre analyse est géographiquement désagrégée, plus l'impact de l'agroalimentaire apparaît important pour plusieurs régions de la province. Ainsi en se concentrant uniquement sur certaines productions dites non-dominantes, nous avons estimé que les secteurs ovins et des céréales à paille dans le Bas-Saint-Laurent, ainsi que les secteurs bovins et des céréales à paille en Abitibi-Témiscamingue, ont une importance relative équivalente ou supérieure au Port de Montréal au chapitre du PIB et de l'emploi. Nous sommes également arrivés au constat qu'un emploi créé au Bas-Saint-Laurent est équivalent à 22 emplois à Montréal et un emploi en Abitibi-Témiscamingue correspond à 30 emplois à Montréal.

Lorsque l'on considère le fait que remplacer un emploi en régions est possiblement plus difficile qu'à Montréal, on peut croire qu'un emploi en régions pèse plus lourd qu'un emploi dans les grands centres et par conséquent que la création d'emplois en régions mériterait d'être davantage valorisée que dans les grandes villes.

Notre enquête menée dans deux villages confirme que les chiffres agrégés traduisent mal la réalité que pourraient représenter sur le terrain des coupures significatives dans les transferts aux producteurs. À cet égard, il faut souligner que tous les villages ne font pas face à la même réalité. Saint-Isidore-de-Clifton, situé dans une région agricole pourtant prospère, offre un bon exemple d'un cas où une modification du contexte économique, même marginale, pourrait s'avérer dévastatrice. Dans ce cas précis, sur la base des témoignages recueillis auprès des différents intervenants rencontrés, il est estimé qu'environ sept producteurs sur les 17 entreprises de productions non-dominantes (15 bœufs et 2 agneaux) cesseraient leurs activités si l'ASRA coupait ses versements nets de 30 % à 50 % dans les productions ovines, bovines et de petites céréales.

Le village de Saint-Isidore-de-Clifton est au point de rupture, si bien que les fermetures de fermes discutées enclencheraient une réaction en chaîne néfaste qui

pourrait mener, selon plusieurs, à une forte dégradation de l'activité économique et de la qualité de vie du village.

Ainsi, il est permis de croire qu'à l'échelle québécoise, le cas de St-Isidore-de-Clifton n'est pas unique. En effet, ce cas illustre qu'un village n'a pas à être en régions «éloignées» pour être menacé ou au point de rupture. Il est donc fort probable que plusieurs régions québécoises souffriraient si un choc de revenu frappait les productions non-dominantes. De plus, si on prend en compte le fait que plus de la moitié des villages du Québec se trouvent dans les régions fortement agricoles, la probabilité que ce phénomène se répète ailleurs au Québec semble élevée.

Cette étude permet de relativiser l'importance des productions agricoles qui, sur papier et avec des données agrégées, peuvent sembler insignifiantes au chapitre de leur importance économique. Cette étude ne vise pas à déterminer ou non le bien-fondé du soutien gouvernemental aux productions non-dominantes, mais elle indique clairement que ces mêmes productions ne peuvent être rejetées du revers de la main sans provoquer un choc économique régional majeur et la désertification économique et sociale d'un certain nombre de villages au Québec.

Bibliographie

- Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), 2009a. *Coup d'œil sur le commerce agroalimentaire*. 10 p. Disponible sur internet à l'adresse suivante : <http://www.sea.agr.gc.ca/region/4710-fra.pdf>.
- Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), 2009b. *Revenu agricole, situation financière et aide gouvernementale. Recueil de données*. Disponible sur internet à l'adresse suivante : http://ageconsearch.umn.edu/bitstream/52050/5/databook_apr%202009_updates_f.pdf.
- Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA), 2007. *Étude sur le coût de production des agneaux en 2006 au Québec*. 83 p. Disponible sur internet à l'adresse suivante : http://www.cecpa.qc.ca/fileadmin/fichier_pdf/cout_prod/cp_agr_2006.pdf
- Conference Board du Canada (CBC), 2009. *Les communautés rurales: l'autre moteur économique du Québec*. Préparé pour le Groupe de travail sur la complémentarité rurale urbaine. Juin. 139 p. Disponible sur internet à l'adresse suivante: http://www.fgm.ca/medias-et-publications/memoires-rapports-etudes-et-avis/doc_download/52-faits-saillants-de-letude-les-communautes-rurales--lautre-moteur-economique-du-quebec
- Finances Québec, 2008. *Comptes publics. États financiers consolidés du gouvernement du Québec. Année financière terminée le 31 mars 2008*. Disponible sur internet à l'adresse suivante : http://www.finances.gouv.qc.ca/documents/Comptespublics/fr/CPTFR_vol1-2007-2008.pdf
- Institut de la statistique du Québec (ISQ) et Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), 2009. *Profil sectoriel de l'industrie bioalimentaire au Québec*. 123 p. Disponible sur internet à l'adresse suivante : http://www.stat.gouv.qc.ca/publications/ind_bioalimentaire/prof_bio.htm
- Institut de la statistique du Québec (ISQ), 2009. *Nombre d'emplois selon l'industrie et répartition selon le sexe, moyennes annuelles, Québec, 2006-2008*. Disponible sur internet à l'adresse suivante : http://www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/march_travl_remnr/cat_profs_sectr_activ/profession/s/pop_active/a006.htm
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), 2009a. *Recettes monétaires agricoles 1986 – 2008*. Compilation spéciale publiée par le MAPAQ à partir des données de Statistique Canada. Disponible sur internet à l'adresse suivante : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/NR/rdonlyres/F95E75DE-6393-4D23-956F-56A9A95A9B33/0/Recettesmonetaires19862008.xls>
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), 2009b. *Activité bioalimentaire au Québec en 2008. Bilan et perspectives*. Disponible sur internet à l'adresse suivante : http://www.mapaq.gouv.qc.ca/NR/rdonlyres/65513836-0B11-4780-AA24-DED08C71B7C8/0/BilanBioalim2008web_low3.pdf
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), 2008a. *Profil régional de l'industrie bioalimentaire au Québec*. Direction générale des politiques agroalimentaires. 164 p. Disponible sur internet à l'adresse suivante : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/md/statistiques/donneesregionales/>
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), 2008b. *Portrait agroalimentaire du Bas-Saint-Laurent*. 6 p. Disponible sur internet à l'adresse suivante : <http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/Regions/bassaintlaurent/md/Publications/portraitbassaintlaurent.htm>
- Statistique Canada, 2009. *L'indice des prix à la consommation*. Février 2009. Disponible sur internet à l'adresse suivante : <http://www.statcan.gc.ca/pub/62-001-x/62-001-x2009002-fra.pdf>

Statistique Canada, 2007a. *Recensement de l'agriculture 2006*.

Statistique Canada, 2007b. *Investissements publics et privés*. Tableau CANSIM 029-0005, mis à jour le 10 octobre 2007.

Annexes

Annexe 1 - Nombre d'emplois générés par les productions non-dominantes en Abitibi-Témiscamingue et au Bas-Saint-Laurent en 2007, par industrie (en personnes-année)

Abitibi-Témiscamingue

	Bas-Saint-Laurent	Montréal	Abitibi-Témiscamingue	Chaudière-Appalaches	Montréal	Reste du Québec	TOTAL
Cultures agricoles et élevage	9	0	785	12	17	50	873
Commerce de détail	3	5	64	5	10	34	121
Hébergement, restaurants et pourvoires	2	2	9	2	4	19	38
Commerce de gros	1	3	3	3	7	20	38
Administrations publiques provinciales	1	3	3	2	4	13	25
Autres services financiers et immobiliers	1	1	6	3	1	12	25
Autres administrations publiques fédérales	1	2	2	1	5	14	25
Services administratifs et de support	1	1	13	1	2	5	23
Réparation et entretien	1	2	4	2	3	11	22
Autorités monétaires et de crédit	0	7	0	0	3	11	21
Logiciels et services informatiques	1	2	2	1	4	11	21
Transport par camion	1	0	6	1	2	5	14
Construction (réparations)	1	1	1	1	2	8	14
Services professionnels (vétérinaires, etc.)	1	0	6	1	2	4	13
Services personnels	0	0	0	3	3	3	10
Activités de soutien à l'agriculture	0	0	4	0	1	3	9
Fabrication d'aliments pour animaux	0	0	6	0	1	2	9
Autres industries	9	26	49	11	24	81	201
Total	33	55	964	49	95	307	1 503

Source : Institut de la statistique du Québec et EcoTech Consultants.

Bas-Saint-Laurent

	Bas-Saint-Laurent	Montréal	Abitibi-Témiscamingue	Chaudière-Appalaches	Montréal	Reste du Québec	TOTAL
Cultures agricoles et élevage	660	0	0	2	3	7	673
Commerce de détail	76	4	2	4	7	27	120
Hébergement, restaurants et pourvoiries	11	1	1	2	4	17	36
Commerce de gros	3	3	1	3	6	19	35
Administrations publiques provinciales	14	1	1	3	1	11	31
Autres services financiers et immobiliers	3	2	1	2	5	16	28
Autres administrations publiques fédérales	0	9	0	0	4	13	26
Services administratifs et de support	3	3	1	2	4	13	25
Réparation et entretien	14	1	0	1	2	5	23
Autorités monétaires et de crédit	7	2	1	2	2	10	23
Logiciels et services informatiques	3	2	1	1	3	10	20
Transport par camion	7	0	0	1	2	5	16
Construction (réparations)	7	0	0	1	1	4	14
Services professionnels (vétérinaires, etc.)	3	1	0	1	1	6	12
Services personnels	5	0	0	0	0	2	8
Activités de soutien à l'agriculture	7	0	0	0	0	1	7
Fabrication d'aliments pour animaux	0	0	0	2	2	2	6
Autres industries	68	22	5	11	19	72	197
Total	892	52	14	37	68	238	1 300

Source : Institut de la statistique du Québec et EcoTech Consultants.

Annexe 2 - Importance des emplois générés par les productions non-dominantes de l'Abitibi-Témiscamingue et du Bas-Saint-Laurent (en % du total des emplois de la région)

Abitibi-Témiscamingue

Secteurs	Bas-Saint-Laurent	Montréal	Abitibi-Témiscamingue	Chaudière-Appalaches	Montréal	Reste du Québec	TOTAL
Cultures (avoine et orge)	0,01%	0,00%	0,28%	0,00%	0,00%	0,00%	0,01%
Élevage	0,03%	0,00%	1,14%	0,02%	0,01%	0,00%	0,03%
Total	0,03%	0,01%	1,41%	0,02%	0,01%	0,01%	0,04%

Source : Institut de la statistique du Québec et EcoTech Consultants.

Bas-Saint-Laurent

Secteurs	Bas-Saint-Laurent	Montréal	Abitibi-Témiscamingue	Chaudière-Appalaches	Montréal	Reste du Québec	TOTAL
Cultures (avoine et orge)	0,51%	0,00%	0,01%	0,01%	0,01%	0,01%	0,02%
Élevage	0,44%	0,00%	0,01%	0,01%	0,00%	0,01%	0,01%
Total	0,95%	0,01%	0,02%	0,02%	0,01%	0,01%	0,03%

Source : Institut de la statistique du Québec et EcoTech Consultants.